



60% des enfants "bouffent" chaque jour des médicaments

par Roger BELLEFEUILLE

Le recours quotidien à des médicaments est une habitude bien ancrée chez nombre de Québécois. Cette fréquence de consommation atteint 72 pour 100 des personnes âgées, 60 pour 100 des enfants et 50 pour 100 des femmes.

Les petits Québécois sont par ailleurs super-vitaminés. Au point que 45 pour 100 des enfants âgés de

moins de cinq ans en consomment régulièrement.

La course aux pilules et autres produits médicamenteux de toute vertu a engendré une facture globale de \$500 millions au Québec en 1981, dont \$131 millions payés directement par l'Etat dans le cadre de la gratuité aux bénéficiaires d'aide sociale et aux personnes âgées.

C'est cette surconsommation débridée de certains produits mé-

dicamenteux que dénonce, dans un avis rendu public aujourd'hui, le Conseil des affaires sociales et de la famille.

Intitulée "Médicaments ou potions magiques", l'étude du conseil, un organisme consultatif du ministère des Affaires sociales, suggère un certain nombre de remèdes dont l'ordonnance principale porte avant tout sur une meilleure éducation du public à cet égard.

L'organisme s'attarde entre

autres à des produits particulièrement "populaires" dont l'utilisation n'est pas toujours nécessaire et qui peuvent être remplacés par de meilleures habitudes de vie.

Dans toute la gamme des produits médicamenteux, quatre types de "potions magiques" connaissent une grande faveur: les médicaments contre la toux et le rh-

Voir A-2, MÉDICAMENTS

guy rouleau
opticien d'ordonnances

LE SOLEIL

DERNIÈRE ÉDITION

QUÉBEC, JEUDI 18 FÉVRIER 1982
86e année, no 44 58 pages 5 cahiers

• • Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 • •

illes de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Le feu a délogé 11 personnes ce matin à Québec



Le Soleil, Clément Thibault

\$200,000 de dégâts

M. Robert Desrosiers, du 629, 3e Avenue, a passé de longues heures à regarder brûler son logement. Éveillé par un détecteur de fumée, il a eu tout juste le temps de se vêtir et de

faire sortir sa famille, sans parvenir à sauver quoi que ce soit. Le feu a fait pour plus de \$200,000 de dégâts, à cet endroit, tôt ce matin.

Les détails, page A-2

Enseignement privé: rien ne bougera avant un an

par Damien GAGNON

Le gouvernement québécois se donne un nouveau délai d'un an avant de faire connaître sa politique sur l'enseignement privé. Entre-temps, il continuera à geler le nombre d'institutions des niveaux primaire, secondaire et collégial.

En effet, hier, M. André Beaudoin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, a précisé au SOLEIL que le gouvernement ne serait certes pas en mesure de déposer, à l'Assemblée nationale, un projet

de loi sur l'avenir de l'enseignement privé d'ici une douzaine de mois.

M. Beaudoin, qui est chargé de ce dossier au ministère de l'Éducation, a aussi clairement indiqué que dans le contexte économique actuel, il apparaît invraisemblable que le gouvernement permette la création de nouvelles institutions privées. Il faudra attendre de connaître la nouvelle politique qui sera adoptée par l'Assemblée nationale.

Pour l'année scolaire 1982-1983, le mode de financement des écoles privées en vigueur cette année sera maintenu. Ainsi la loi 11, adoptée en juin dernier et qui a modifié le mode de financement des écoles privées, sera reconduite. L'adoption de cette loi a soulevé la colère des institutions privées qui voyaient leurs subventions venant de l'État diminuer.

Toutefois, ajoute M. Beaudoin, le per capita par élève que prévoit la loi 11 et qui varie selon le niveau d'enseignement et la catégorie à laquelle appartiennent les institutions (déclaré d'intérêt public ou pour fin de subventions) sera ajusté pour tenir compte de la hausse du coût de l'éducation dans le secteur public d'enseignement pour l'année 1982-1983. Il faudra attendre les nouvelles règles budgétaires des commissions scolaires pour connaître cette hausse. L'an dernier, le gouvernement a versé en subventions aux écoles privées \$189 millions.

Son avenir est assuré

M. Beaudoin a tenu à réaffirmer qu'il n'était pas dans les intentions du gouvernement d'abolir les écoles privées. Elles sont là pour y rester. C'est, dit-il, l'assurance que nous avons maintes fois donnée aux dirigeants de l'école privée.

Ainsi, M. Beaudoin ne comprend pas l'attitude de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIÉS) qui a décidé de dépenser si nécessaire près d'un million de dollars dans une campagne de mobilisation des parents et des anciens élèves en faveur du maintien de l'école privée.

Si le gouvernement n'a jamais remis en cause le choix des parents d'inscrire leur

enfant dans une école privée, il ne peut par ailleurs fermer les yeux sur la situation présente alors que de toute évidence un réaménagement de la loi actuelle s'impose, affirme M. Beaudoin.

A son avis, la loi 56 adoptée en 1968 limite les pouvoirs du gouvernement et maintient un mode de reconnaissance des institutions qui ne correspond pas à la réalité. On ne voit plus la nécessité de maintenir deux types d'écoles privées, celles reconnues d'intérêt public et celles reconnues pour fin de subventions.

Un député séparatiste est élu en Alberta

OLDS, Alberta (d'après CP) — C'est le candidat du parti séparatiste Western Canada Concept qui a gagné, hier, l'élection partielle provinciale dans la circonscription de Olds-Disbury en Alberta.

M. Gordon Kesler sera le premier membre de son parti à siéger à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le parti Western Canada Concept préconise la formation d'un nouveau pays qui serait composé de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Dans 52 des 55 bureaux de scrutin, M. Kesler a recueilli 3.653 voix. Son plus proche adversaire, le candidat du Crédit social en a recueilli 2.473. Le candidat conservateur est arrivé dernier avec 2.290 voix.

Cette victoire a surpris tous les observateurs politiques. Réaction du nouveau député: "Si nous sommes chanceux, le premier ministre Trudeau sera terrassé par une crise cardiaque, en apprenant la nouvelle de mon élection".

M. Beaudoin a démenti la rumeur voulant que le ministère de l'Éducation soit à rédiger un projet de loi sur l'enseignement privé. Il a précisé que le ministère en est encore au stade des discussions avec les dirigeants du secteur privé. On sait que le ministère de l'Éducation a mis sur pied, l'automne dernier, un groupe de travail composé de représentants des associations regroupant les écoles privées.

On sait aussi que le gouvernement n'a pas l'intention de décider de l'avenir de l'enseignement privé à l'intérieur du projet de restructuration scolaire qui sera vraisemblablement déposé à l'Assemblée nationale avant Pâques.

M. Beaudoin a insisté sur l'importance d'élaborer une politique plus efficace, plus économique et plus rationnelle du maintien du secteur de l'enseignement privé. "On ne peut maintenir encore longtemps deux niveaux de subventions et l'établissement de nouvelles institutions ne peut se faire sans tenir compte de la décroissance de la clientèle scolaire et des ressources disponibles dans le secteur public."

M. Beaudoin n'a pas nié ni confirmé la nouvelle publiée à la une du SOLEIL dans son édition de samedi dernier à savoir que, même s'il le voulait, le gouvernement n'aurait pas intérêt à abolir le secteur privé. Il devrait alors investir des dizaines de millions de dollars supplémentaires dans le système d'éducation pour intégrer les élèves du privé au public.

M. Beaudoin a admis que des analyses sont faites actuellement au ministère de l'Éducation. Mais il s'empresse d'ajouter qu'il faudrait éviter de conclure que l'État devrait investir la part financière des parents à l'école privée (quelque \$60 millions), advenant l'intégration de tous les élèves du privé au public.

A son avis, le calcul n'est pas aussi simple. Il commande des analyses plus raffinées qui tiennent compte évidemment des capacités d'accueil des écoles publiques, mais aussi d'une utilisation plus rationnelle des ressources du public en tenant compte de la baisse de clientèle et des professeurs en disponibilité.

ENTRAIDE



Blais ne se pliera pas à l'ultimatum de Parizeau

page B-8

Sommaire

annonces classées	D-6 à D-16
Arts et spectacles	D-2 à D-5
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-10
Carrières et professions	
	A-14 et A-15
Décès	D-17
Economie-Finance	B-4 à B-6
Editorial	A-4
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-13
Information régionale	A-7 à A-9
Loteries	A-2
Marc Lestage	D-5
Monde	D-1, D-16 et D-18
Mot mystère	D-8
Mots croisés	D-11
Où aller à Québec	D-5
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-12
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-4

météo

Nuageux et possibilité de quelques flocons de neige, demain. Minimum et maximum: moins 15 et moins 1.

détails, page D-6

Autre grève du taxi en vue

par Pierre MARTEL

A moins d'une réaction favorable du gouvernement du Québec dans le dossier des primes d'assurance pour les taxis, la région de Québec pourrait connaître le 23 février une grève générale du taxi. Ce serait la deuxième grève en moins de quatre mois.

Réuni en assemblée générale, hier, le bureau de direction de la Ligue des taxis de Québec a pris la décision de lancer un ultimatum au ministre Jacques Parizeau, responsable du Service des assurances du Québec à titre de ministre des Institutions financières.

L'industrie régionale du taxi donne jusqu'à demain après-midi au ministre Parizeau pour donner une réponse favorable à leur requête de trouver une solution pour venir en aide aux propriétaires de taxis dont le coût des primes d'assurance pour dommages matériels a fait des bonds de quelques centaines de dollars dans beaucoup de cas.

"A défaut d'une réponse favorable du ministre, des centaines de taxis se rassembleront devant l'Assemblée nationale pour y faire la grève", de préciser M. Raymond Martel, vice-président de la Ligue des taxis de Québec.

"On est vraiment écoeurés d'attendre et, ce coup-là, on ne lâchera pas avant d'avoir vraiment obtenu quelque chose de valable. Vous pouvez également être assurés que des chauffeurs de taxis viendront de toutes les régions de Québec pour manifester leur mécontentement", a-t-il ajouté.

Depuis plusieurs semaines déjà, l'industrie régionale du taxi fait des représentations auprès des autorités gouvernementales afin que celles-ci trouvent une solution aux hausses élevées de primes. Certains propriétaires de taxis ont reçu des factures dépassant les \$2.000.

Rappelons que quelques centaines de propriétaires de taxis avaient participé à un débrayage d'une quinzaine d'heures au début de novembre 1981. A cette époque, ils voulaient obtenir de nouvelles hausses de tarifs.

Leurs revendications avaient été satisfaites en partie par la décision de la Commission des transports du Québec de relever en décembre le taux de base de départ de \$0.30. Cette décision avait été alors justifiée par le budget supplémentaire de M. Parizeau. Budget qui, tout le monde s'en rappelle, haussait de façon substantielle la taxe sur l'essence.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

MÉDICAMENTS (Suite de la première page)

me, ceux pour le cœur et la pression artérielle, les contraceptifs et les tranquillisants. De tous les Canadiens, ce sont les Québécois qui remportent la palme pour ces catégories.

Fait assez révélateur, plus du quart des personnes interrogées avouent avoir pris un médicament alors qu'elles n'avaient aucun problème.

Toutefois, dans le cas des tranquillisants et des somnifères, viennent en tête de liste des habitués: les femmes à la maison, surtout celles aux prises avec des difficultés d'ordre économique, les personnes âgées (25 pour 100 des femmes, 12 pour 100 des hommes), les bénéficiaires d'aide sociale, dans ce dernier cas les tranquillisants étant bons premiers parmi les ordonnances.

La magie du médicament

L'intention du conseil, est-il souligné, n'est pas de partir en guerre contre la consommation de médicaments en général. A dose indiquée et pour des périodes déterminées, elle a des effets positifs. L'organisme s'en prend plutôt à la valeur magique que beaucoup concèdent systématiquement à certains produits, une valeur magnifiée par le concours du médecin et amplifiée par les messages publicitaires.

On prend des "potions" pour être fort (vitamines), pour être beau (hormones), pour être calme et serein (tranquillisants), pour trouver le repos (somnifères) ou tout simplement pour mieux digérer (antiacides).

Le conseil retient surtout ces médicaments parce que souvent les malades combattus peuvent trouver remèdes d'une autre façon, par des moyens naturels et aux effets plus durables: alimentation saine, exercice... méditation, ou tout autre moyen non médicamenteux de lutte contre le stress physique et mental.

Effets secondaires

D'autant plus que dans bien des cas les médicaments sont cau-

ses d'effets secondaires plus ou moins graves.

Des études indiquent qu'entre 10 et 30 pour 100 des patients hospitalisés souffrent de réactions médicamenteuses, cependant que de 5 à 7 pour 100 des admissions à l'hôpital sont causées par des réactions anormales aux médicaments.

Non seulement l'individu doit-il être le premier agent de sa santé.

Les recommandations du conseil font appel à la collaboration de divers intervenants du secteur de la santé. Elles incitent le médecin à mieux rationaliser l'utilisation des médicaments, elles s'attendent aux pharmaciens, en qualité de distributeurs, et aux compagnies pharmaceutiques qui par le recours à la publicité suscitent des besoins chez le consommateur.

CHÈQUE

(Suite de la première page)

A ceux qui refuseront d'adhérer au système de dépôt direct, la régie continuera d'envoyer des chèques par la poste, tout en poursuivant ses efforts pour augmenter le taux de participation. En cela, la régie sera épaulée par les institutions financières qui, par des réclames publicitaires, inciteront les gens à bénéficier du nouveau service qu'elles offriront.

Tout a été prévu, ou presque, dans les études qu'a réalisées la régie avant de trouver un autre moyen que la poste pour acheminer les prestations à ses bénéficiaires. Le dépôt direct, s'il représente plusieurs avantages, peut déplaire à certains.

L'idée a quand même fait son chemin, car ce n'est pas d'hier qu'on en parle. Il y a une dizaine d'années, le père du régime de rentes québécois, Jean Lesage, s'y était même opposé, parce que c'était, à son avis, une intervention indue de l'Etat dans la vie privée des gens, par le biais de leur compte d'épargne.

LA BOURSE

MONTREAL (PC) — Le marché des valeurs était à la baisse, ce jeudi matin, à la Bourse de Montréal.

CP Ltd chute de 1/4 à \$33 3/4, Gens-tar perd 1/4 à \$19 1/4, Gulf régresse de 1/4 à \$13, Bell recule de 1/4 à \$17 1/4, Gaz Metropolitan fléchit de 1/4 à \$5 1/4 et TransCanada PipeLines décline de 1/4 à \$23 1/4.

Le feu cause des dégâts de \$200,000 dans Limoilou

par Michel TRUCHON

Onze personnes ont été délogées et deux commerces, une quincaillerie et un restaurant, ont été détruits lors

de l'incendie qui a pris naissance la nuit dernière dans une maison de trois étages de la 3e Avenue à Québec.

Les flammes ont été découvertes

vers 4h20 et les occupants des logements au deuxième et au troisième étages ont tout juste eu le temps de se vêtir avant de fuir les lieux. La famille de M. Robert Desrosiers a été réveillée par un détecteur de fumée, tandis que les membres de la famille Lachance, au troisième, ont été prévenus par l'un des fils, Yvon, qui venait de se lever et qui a senti la fumée. Personne n'a été blessé.

L'incendie ayant nécessité trois alarmes, mobilisant une cinquantaine de pompiers sous la direction du chef des opérations Raymond Chevalier, a été déclaré sous contrôle à 6h40.

La maison abritait, au rez-de-chaussée, la quincaillerie Brousseau et frères (au 631) et le restaurant chez Marie-Lise (au 633). Il semble que les flammes ont pris naissance à l'arrière de ce restaurant et qu'elles auraient couvé assez longtemps avant d'être découvertes. L'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies, n'a pas encore pu établir la cause du feu mais il n'a relevé aucune trace d'effraction ni indice d'incendie criminel, pour le moment. Les dégâts dépasseraient les \$200,000.

Détecteurs de fumée

L'enquêteur a souligné que la présence de détecteurs de fumée avait sans doute encore une fois sauvé des vies. Le locataire du deuxième étage et sa famille dormaient quand l'alarme a sonné et la fumée était déjà dense. Il y avait trois personnes dans cet appartement.

Au troisième, cependant, le détecteur n'a pas fonctionné. Yvon Lachance était déjà levé, s'apprêtant à se rendre à son travail. Il a senti la fumée lui piquer les yeux et a aperçu une colonne de fumée montant à l'arrière de la maison. Le jeune homme a réveillé les sept autres membres de sa famille et les a poussés à fuir en toute hâte. Quelques minutes après leur sortie, les flammes avaient déjà attaqué les étages.

C'est la deuxième fois en dix ans que cette maison est ravagée par un incendie. Il y a une dizaine d'années le restaurant China King avait été la proie des flammes et le reste de l'édifice avait subi de lourds dégâts.

La maison portant les numéros 629, 631 et 633 est située du côté ouest de la 3e Avenue, entre les 7e et 8e Rues, à l'extrémité du chemin de La Canardière.



Le Soleil, Clément Thibault

Les flammes ont pris naissance à l'arrière d'un restaurant et, après avoir couvé pendant un certain temps, elles ont rapidement gagné les étages, détruisant complètement la maison.

LOTO-SELECT

8-6-9-7

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mercredi)

6-5-0

Informations: 643-8990

le mot du jour

Ces Yankees!

M. Pierre Landry, de Québec, nous invite à accroître l'emploi du mot "étatsunien" (ou états-unien) au lieu de "américain" lorsque l'on parle uniquement des Etats-Unis. Après tout, l'Amérique, ce n'est pas uniquement le pays de l'oncle Sam.

Pierre BELLEAU



50% de réduction

VENTE DE SOUS-VÊTEMENTS « MAIDENFORM »

soutiens-gorge et culottes coordonnées, cache-corsef et jupons à la taille, variété de modèles en tons de base et coloris mode. 32, 34, 36. Illustrés soutien-gorge rég. \$11, pour 5.49, la culotte rég. \$8, pour 3.99

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Contemporaine®

comme une seconde peau...

LA JUPE ET LE CORSAGE EN AGNEAU

un ensemble d'une beauté et d'un luxe incontestables, en souple peau d'agneau velours. jupe circulaire et corsage avec encolure paysanne à volant, petites manches bouffantes. l'ensemble \$575
la petite veste à encolure jabot, manches longues très foncées sur l'épaule, poignets à volant. \$240. couleur mousse ou champagne. 8 à 12.

illustré avec ceinture, disponible au rayon des accessoires.

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Le Canada envoie de l'uranium en URSS

par Michel C. AUGER
 OTTAWA (PC) — De l'uranium canadien, destiné à des compagnies étrangères, est acheminé en URSS sur des navires soviétiques pour y être enrichi, a-t-on appris hier à Ottawa.
 Lors de la période des questions, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a demandé au gouvernement s'il était exact que le cargo soviétique Mekhanik Tarasov qui a coulé au large de Terre-Neuve plus tôt cette semaine contenait des matériaux radioactifs.
 Le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a répliqué que le cargo devait transporter une cargaison d'hexachlorure d'uranium, mais qu'en raison de retards, cette cargaison avait été envoyée en URSS à bord d'un autre cargo soviétique.

entre Eldorado Nucléaire et le gouvernement de l'URSS, tandis que le ministre de l'Énergie, Marc Lalonde, qui est responsable devant la Chambre des activités de la société de la Couronne, se refusait à tout commentaire.

Survivants ramenés
 Pour sa part, le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, a confirmé que les survivants de la tragédie du Mekhanik Tarasov seraient ramenés au Canada pour y être interrogés en vertu des lois canadiennes sur les pertes de vie en mer.

Par ailleurs, le leader du gouvernement au Sénat, Ray Perreault, a déclaré que le Mekhanik Tarasov essayait de se rendre au lieu du naufrage de la plate-forme de forage Ocean Ranger, afin d'essayer de secourir d'éventuels survivants quand il a sombré.

Le cargo soviétique avait refusé l'aide d'un navire danois après avoir lancé un premier appel de détresse, préférant attendre la venue d'un navire-usine soviétique qui devait arriver trop tard.

Plus tard, un porte-parole d'Eldorado Nucléaire, une société de la Couronne, a confirmé que de l'uranium canadien était acheminé en URSS à bord de bateaux soviétiques, pour y être enrichi.
 Cet uranium est destiné à des centrales nucléaires "qui ne sont ni en Amérique du Nord, ni en Europe de l'Est", a-t-il souligné.

Enrichi à l'étranger
 L'uranium doit être enrichi à l'étranger puisque le Canada ne possède pas les installations nécessaires.

Les centrales nucléaires canadiennes, de type CANDU, utilisent l'uranium naturel alors que les centrales de la plupart des autres pays ont besoin d'uranium enrichi, ce qui explique qu'il doit être expédié à l'étranger pour subir cette opération.

L'hexachlorure d'uranium est un liquide et est expédié dans des flacons conçus pour le protéger des chocs.
 Si l'hexachlorure d'uranium devait entrer en contact avec l'eau, la réaction entraînerait la formation d'acide qui pourrait causer de graves problèmes pour l'environnement marin près du lieu de la tragédie, a souligné un porte-parole de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

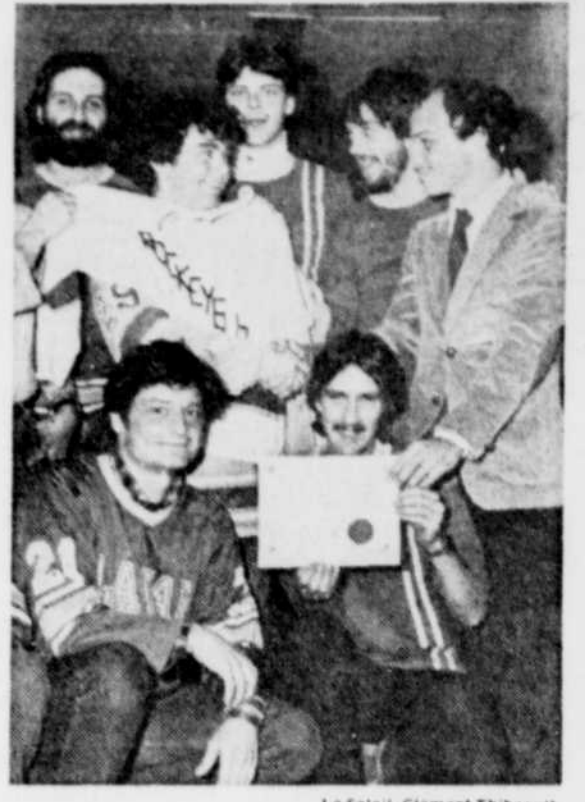
A sa sortie des Communes, M. Clark a demandé que toute la lumière soit faite sur toute les transactions

Rectification

Une erreur s'est glissée hier dans l'article intitulé "Pots de vin à la SHQ: Ciaccia affirme qu'un 3e individu est impliqué". On y lit que deux ex-conseillers du ministre Guy Tardif ont reconnu publiquement avoir discuté de la possibilité d'offrir \$50,000 à M. Yvan Latouche. Ces anciens conseillers sont M. Jean Foisy et M. Michel Lemieux. M. Lemieux n'est toutefois pas membre actuellement du cabinet politique du ministre Clément Richard mais de celui de M. Jean-François Bertrand, ministre des Communications.



Les Québécois ont eu l'occasion de lire ce message des étudiants de Laval affiché sur la façade du parlement, ce matin: LE QUÉBEC A SES TOILETTES DE MARBRE — LE CANADA A SA CONSTITUTION DE... C'est l'oeuvre des étudiants en génie civil.



Les Rockeurs de l'université Laval sont devenus hier la 22e équipe de la Ligue nationale de hockey. Dans le cadre de la course à l'exploit du Festival des sciences et de génie.

Autres exploits des étudiants

Un nouveau club pour la LNH

par Michel TRUCHON
 Trois nouveaux coups d'audace sont venus s'ajouter, hier midi et ce matin, aux prouesses réalisées par les étudiants de la faculté des sciences et de génie de l'université Laval dans le cadre de la course à l'exploit de leur festival annuel.
 Hier, une quinzaine d'étudiants en génie géologique sont parvenus à s'infiltrer parmi les journalistes assistant à la conférence de presse donnée par le président de la Ligue nationale de hockey et ont convaincu John Ziegler de leur accorder la 22e concession de la LNH.
 Ce matin, la porte Saint-Louis a été ornée d'un immense "rideau" que les étudiants en biochimie ont mis une trentaine d'heures à assembler. Ils l'ont mis en place vers 5h et l'ont enlevé un peu avant 9h. Pour ne pas être trop détestés par

les automobilistes, ils le relevaient pour laisser passer les véhicules.
 Ce matin encore deux étudiants en génie civil se sont "déguisés en pelleurs", selon leurs propres termes, et se sont glissés parmi les membres de l'équipe préposée au déneigement du toit du parlement. Une fois au sommet, ils ont déployé une banderole proclamant que LE QUÉBEC A SES TOILETTES DE MARBRE — LE CANADA A SA CONSTITUTION DE...
Les Rockeurs
 Maurice Lamontagne, étudiant et propriétaire du nouveau club de hockey de la Ligue nationale, les Rockeurs, a expliqué à SOLEIL que ses confrères avaient voulu former cette équipe

pour faire renaître la vieille rivalité entre la haute ville et la basse ville. "Pourquoi aller chercher la rivalité à Montréal alors qu'on peut l'avoir chez nous?" a-t-il demandé.
 Toujours est-il qu'il est parvenu à convaincre le président John Ziegler de signer le certificat attestant que les Rockeurs deviennent la 22e équipe de la LNH, avec la permission de conserver tous leurs joueurs sans reproche de la part des autres équipes.
 Le président de l'équipe concurrente, Marcel Aubut, a lui aussi signé le document, signalant à John Ziegler qu'il se chargerait de le défendre si jamais les étudiants voulaient lui causer des ennuis.
 Les Rockeurs du département de géologie ont versé la garantie de \$10 millions demandée par Ziegler en pierres précieuses.

Le président de la LNH a tellement apprécié le gag qu'il a gardé le sac.
 La nouvelle équipe, comme sa rivale, a déniché des vedettes en Europe de l'Est: les frères Trilapoff, reconnus comme des forcenés du travail, tenant cette particularité de leur père qui était travailleur en Sibérie. Les frères Trilapoff se préparent à jouer avec Wasy et Lachpa.
 Les étudiants en géologie sont ceux-là mêmes qui avaient gagné la course à l'exploit, il y a deux ans, en illuminant le complexe "G" d'un immense OUI. La course à l'exploit se termine à minuit ce soir et le festival prend fin demain.
 Parmi les autres prouesses étudiants on note la promenade sur les glaces du fleuve avec l'économie à la dérive et le creusage d'un tunnel de 275 pieds de long, sous la neige.

Le Carnaval plaît aux restaurateurs du Vieux-Québec

par Pierre MARTEL
 Un groupe d'hommes d'affaires du Vieux-Québec s'est dissocié, hier, des propos qu'a tenus, la semaine dernière, le président de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec, M. Gaétan Cliche, au sujet du Carnaval de Québec.
 En effet, le président de l'Association des gîtes et restaurants du Vieux-Québec, M. Jacques Dussault, a précisé au SOLEIL que son organisme, regroupant une quarantaine de membres, tenait à apporter des nuances aux propos durs de M. Cliche.
 Rappelons que M. Cliche avait, entre autres, qualifié le Carnaval de Québec de "carnaval de la bouteille". Il avait affirmé que les commerçants du Vieux-Québec ne bénéficiaient pas des retombées économiques et qu'ils devaient barricader leurs établissements pendant la période des festivités.
 "Quand M. Cliche dit que le Carnaval ne profite pas aux hommes d'affaires du Vieux-Québec, on doit se démarquer de sa prise de position. Les propriétaires de gîtes et de restaurants font des affaires d'or pendant le Carnaval. Il arrive même qu'on doive refuser du monde faute de place", de soutenir M. Dussault.
 Il poursuit: "Il ne faut pas perdre de vue non plus l'impact économique à long terme du Carnaval. Beaucoup de visiteurs vont revenir à Québec parce qu'ils ont aimé la ville. Et quand ils reviennent, ils ne font pas que manger ou payer pour le gîte, ils vont

faire des achats dans les différents commerces du Vieux-Québec".
 En outre, le président de l'Association des gîtes et restaurants du Vieux-Québec s'élève en faux contre l'affirmation qu'il faille barricader son commerce pendant les festivités pour avoir la paix.
 "On ne se barricade pas. Au contraire, on est très ouverts. Et il nous fait plaisir de participer aux activités du Carnaval avec nos visiteurs", précise-t-il.
Correctifs
 Tout en reconnaissant qu'il y a des correctifs à apporter à la formule actuelle, M. Dussault, qui est propriétaire de deux maisons de chambres, estime qu'il ne faut pas tout balancer.
 "Quand on a mal à deux ou trois dents, on ne fait pas arracher toutes les dents que l'on a", dit-il.
 L'Association des gîtes et restaurants du Vieux-Québec est actuellement un organisme sur la voie de la relance. "On a été très actifs il y a quelques années. Par la suite, l'association a perdu beaucoup de dynamisme. Mais il y a deux mois, on a décidé de la réanimer avec le résultat que 40 commerces sur une possibilité de 60 ont décidé d'en devenir membres", d'expliquer son président.
 Actuellement, l'association mène une campagne de recrutement afin de porter le nombre de ses membres à plus de 50.

Malgré la cour d'appel, Air Canada tolérera le français

MONTREAL (d'après PC) — La cour d'appel du Québec a cassé hier un jugement rendu en première instance par le juge en chef Jules Deschênes, de la cour supérieure et ordonnant à la société Air Canada de cesser d'empêcher les pilotes d'utiliser le français dans les cabines de pilotage et les communications avec le sol.
 Même si elle pourrait revêtir une certaine importance juridique dans l'avenir, cette décision a cependant pris hier un caractère académique, puisque la société étatique a indiqué qu'elle s'en tiendrait à sa politique actuelle permettant l'utilisation du français dans les cockpits.
 Le jugement Deschênes avait été rendu le 7 septembre 1976, dans le sillage de la bataille menée par l'Association des gens de l'air du Québec pour la reconnaissance du français dans les communications aéronautiques.
 Les juges Amédée Monet et Bryan Nolan ont accueilli l'appel interjeté par Air Canada, alors que le juge Noël Barbès a exprimé sa dissidence.

Manuels traduits
 Dans sa décision, le jugement Deschênes avait également enjoint la société étatique de fournir au personnel une version française des manuels techniques et autres publications relatives aux opérations.
 Cependant, un porte-parole d'Air Canada a indiqué que 15 manuels techniques concernés avaient déjà été traduits et que le 16e était en préparation.
 "Nous n'avons aucunement l'intention de revenir en arrière", a dit le porte-parole.
 "Nos procédures sont déjà en place. Le français et l'anglais sont utilisés dans les cockpits".
 Dans leur jugement majoritaire, les juges Nolan et Monet estiment que le juge de première instance s'est mépris sur la portée qu'il fallait ac-

order à l'article 2 de la loi sur les langues officielles en concluant que langues officielle. C'est ce même article que les juges Amédée Monet et Bryan Nolan ont jugé déclaratoire mais non exécutoire.
 celui-ci était exécutoire plutôt que déclaratoire.
Joyal déçu
 Se disant "très surpris et déçu" du verdict de la cour d'appel du Québec, le ministre d'Etat Serge Joyal a toutefois indiqué que la nouvelle charte des droits "apportera un supplément de protection" à l'égalité linguistique.
 M. Joyal qui n'avait pu prendre connaissance du texte du jugement a précisé qu'il ne pourrait, en raison de ses nouvelles fonctions, être du nombre des requérants s'il advenait qu'ils

décident de porter l'affaire en Cour suprême, "mais je ne pourrais être contre une telle démarche" a-t-il ajouté.
 M. Joyal qui était, avec M. Louis-Philippe Ally, l'un des intimés dans la cause qui date de 1976, avait dû, depuis, se désister pour ne pas entrer en conflit avec ses responsabilités parlementaires.
 Selon lui, la nouvelle charte des droits fédérale apportera un supplément de protection en garantissant un recours aux tribunaux aux citoyens qui estiment que l'égalité linguistique n'est pas respectée.
 Toutefois, rappelant qu'il n'avait pu prendre encore connaissance de la décision, M. Joyal a indiqué que "l'une des raisons fondamentales qui l'avait porté à appuyer la charte était l'inclusion de l'article 2" de la loi des

ca
 Le Comité des comptables agréés de Québec
DINER-CAUSERIE

PAUL NOISEUX, CA
 Le dernier-casier annuel du président de l'ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC aura lieu à l'Auberge des Gouvernements, Place Haute-Ville, le jeudi 25 février 1982, à 17:30 heures.
 M. Paul Noisieux, ca, président de l'Ordre, présentera une conférence sur différents sujets d'actualité et d'ordre professionnel.
 POUR RÉSERVATIONS: Serge Garmeau, ca 833-2114 / Michel Paquet, ca 228-8006 (ANN.)

EPARGNEZ SUR VOS ACHATS DE MEUBLES ET APPAREILS MENAGERS
 Prix défiant toute concurrence
 • Gam. Electrique
 • John-Air
 • Princeville
 • Troister
 • Ouellet
 • Daveluyville
 • Carrier
 • Jaymar
 • Modulex 2000 et autres marques renommées
 Plan mise de côté

Paul Robitaille
 504, de la Canardière
529-9488

LA SOLUTION
A TOUT PROBLEME DE DENEIGEMENT DE TOITURE?
QUINCAILLERIE BERTRAND
 1511, 3e Avenue
 523-2151 / 529-3873

ARGENT À PRÊTER PRÊTS COMMERCIAUX
 Sur terrains et bâtisses, 50,000\$ et plus, jusqu'aux millions. Renouvellement d'hypothèques classes 31, etc.
 Prouvez-nous votre solvabilité et nous vous assurons que vous recevrez le montant requis.
Réponse très rapide.
Québec (418) 626-5418

SSQ
 Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire
Individuel Pour tous!
 Termes de 1 à 10 ans, au choix, jusqu'à
17 1/4 % Intérêt composé annuellement
 • Dépôt à compter de 200\$
 • Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
 • Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente
 • Aucune obligation de souscrire à chaque année
Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER
 Du 24 au 26 février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h, le 27 février jusqu'à 17h.
Ssiq
 Mutuelle d'assurance-groupe
 Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6 / Tel: 651-7000
 Succursales: Québec 659-4363 / Montréal 354-8150 / Longueuil 651-3300

#1 DATSUN
INCROYABLE MAIS VRAI!
 Offre valide en février 1982 seulement

DATSUN 210 SUNNY 1982
 manuelle, 1200cc **5375\$*** automatique, 1500cc **5875\$***
 * transport et préparation en sus
 Plusieurs autres modèles 210 Hatchback, 2 et 4 portes, familiales, à rabais jamais vus!
Ste 1 Foy
 DATSUN
 2060, boul. Charest ouest
 sortie parc Jean-Talon nord
681-7371

AUJOURD'HUI
 Voyez le cahier publicitaire de
RADIO SHACK
 INSERE DANS CETTE EDITION

Une solidarité mal engagée



marcel pépín

Premier et principal responsable de l'enflure des dépenses publiques, le gouvernement Lévesque a entrepris une astucieuse campagne de relations publiques pour conditionner l'opinion en sa faveur, à la veille des négociations avec les employés des secteurs public et parapublic.

Il est exact que le gouvernement ne peut rêver de ralentir sérieusement ses dépenses et comprimer son déficit, s'il ne parvient pas à réduire la croissance des coûts salariaux, lesquels absorbent presque cinquante pour cent de ses recettes. Mais ces conventions collectives qui coûtent si cher, c'est personne d'autre que lui qui les a signées.

A force d'imputer aux seuls employés de la fonction publique et parapublique l'entière responsabilité du malaise financier qui gêne la province, le gouvernement n'a réussi jusqu'ici qu'à renforcer la cohésion des syndicats qui se sentent menacés.

Dans une récente entrevue au Devoir, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, n'y allait pas par quatre chemins: "Même le gel des salaires, je ne l'écarte pas", affirmait-il. "Je me promets d'aller bien plus loin que de faire disparaître les clauses dites d'enrichissement", ajoutait-il, en s'estimant capable de "traverser l'affrontement" qui se prépare avec les premiers intéressés.

En dévoilant aussi brutalement l'i-

dentité de ses victimes, M. Parizeau compromet à l'avance le sommet de la solidarité québécoise auquel rêve le premier ministre Lévesque, pour relancer l'économie sur une meilleure piste. En situation de récession, c'est le sauve-qui-peut du côté des salariés. Le gouvernement écope de la difficile tâche de concilier les intérêts des uns et des autres, tout en dégageant de maigres sommes pour redresser un secteur manufacturier à la dérive et stimuler, fût-ce modestement, l'industrie de la construction.

La solidarité qu'invoque M. Lévesque constitue sûrement un outil idéal pour répartir plus équitablement les effets de la récession et amorcer une reprise. L'ennui, c'est qu'elle ne peut se concrétiser sans qu'un solide climat de confiance ne domine les discussions et surtout sans que ceux à qui on demande de modérer leurs appétits soient convaincus que les autres partenaires participent également à l'effort collectif.

Or, qu'a fait le gouvernement jusqu'ici pour convaincre ses employés et le personnel qui dépend d'institutions subventionnées, que le maximum a été accompli pour freiner le gaspillage et revoir les programmes existants?

Peu de choses encore. Une fois de plus, le gouvernement préfère s'attaquer aux gros programmes coûteux, parce que c'est plus facile, plutôt que de procéder à un examen systématique de ses dépenses. Quand le gouvernement aura annoncé l'abandon de programmes qu'il juge dépassés ou moins essentiels, à cause du manque de fonds, quand il aura démontré sa capacité d'accroître la productivité de la fonction publique, quand il aura remis en cause certaines extravagances, comme la formation d'une armée de fonctionnaires pour

veiller à l'application de la Charte de la langue française, cependant qu'il veut réduire le personnel des hôpitaux, la population pourra croire davantage à son désir réel d'assainir les finances.

La solidarité à laquelle il appelle les Québécois aura alors plus de chance de se concrétiser. A l'inverse, cet appel tombera à plat si le gouvernement persiste à investir des sommes importantes dans des entreprises au rendement douteux, qu'il s'agisse de la nationalisation de Asbestos Corporation ou de l'achat éventuel d'une compagnie pétrolière.

L'appui concret du monde des affaires est essentiel à la mise en marche d'une politique concertée pour sortir le Québec de la récession. Le concours des hommes d'affaires sera d'autant plus spontané et efficace que le gouvernement, de son côté, aura su tenir certains de ses engagements, notamment l'élimination de procédures inutiles et de règlements tatillons.

L'offensive que mènent MM. Lévesque et Parizeau pour sensibiliser l'opinion aux difficultés profondes qu'éprouve le gouvernement commence déjà à produire son effet. L'ensemble des citoyens reconnaissent l'ampleur de la crise et appuient implicitement la politique de frugalité en cours.

M. Parizeau ne peut promettre de sévir unilatéralement sans au préalable remettre en ordre sa propre maison.

au fil des idées Linge sale en famille



gilles lesage

Le député libéral de Mont-Royal a probablement raison de demander une enquête publique sur le dossier litigieux des réparations majeures à la Société d'habitation du Québec (SHQ). En dépit des rapports d'enquêtes administratives ou policières, bien des aspects demeurent obscurs, sinon louches, dans cette pénible affaire, scabreuse à certains égards.

Mais si le gouvernement donne l'impression de se laisser tirer l'oreille pour nettoyer cette affaire dans les meilleurs délais, l'opposition libérale ne brille pas non plus d'une clarté fulgurante. Elle se complait à maintenir le suspense par des allusions plus ou moins étayées et par des soupçons jetés en pâture à gauche et à droite.

On en a eu une nouvelle preuve mardi, avec les allégations insidieuses de M. Ciaccia. Ce dernier est prompt à parler de "cover-up" possible, "des amis à protéger" par le gouvernement, mais les faits nouveaux qu'il apporte à l'appui de ses dénonciations sont bien minces. Ainsi, sans que rien ne donne prise à cette insinuation malicieuse, il laisse entendre qu'un ancien journaliste du Devoir aurait caché une information concernant une affaire de pot-de-vin de \$50,000. Or, de tous les journalistes en poste à la Tribune parlementaire, M. Jean-Claude Picard est celui qui a le plus fouillé ce dossier, au cours de l'automne dernier. Qu'il soit devenu depuis directeur de cabinet de M. Clément Richard, aux Affaires culturelles, n'a rien à voir avec son travail antérieur. A moins d'avoir des preuves, ce qui est le cadet des soucis de M. Ciaccia.

On serait tenté de dire que si les autres prétentions du député sont de la même farine, elles ne valent pas plus que des ragots de couloir. Flairant l'affaire juteuse, il fait flèche de tout bois. En dépit de cette gaucherie partisane, il n'en reste pas moins que cette affaire manque d'éclairage, ainsi que des militants péquistes l'ont d'ailleurs bien senti.

A vrai dire, l'on a l'impression que ce dossier déborde en bonne partie du strict cadre policier et qu'il s'agit avant tout, comme disait M. Parizeau dans un autre contexte, d'une affaire de moralité politique. Cela se prête bien à une guerre d'usure, mais la police ne peut porter des accusations sur des choses "incorrectes", pour reprendre l'image du ministre des Finances.

A défaut de l'enquête publique qui lui répugne, le gouvernement devrait instituer une commission parlementaire extraordinaire, semblable à celles du Sénat américain, dotée de vastes pouvoirs, dont celui de contrainte. Là au moins, ministres et députés pourraient laver leur linge sale en famille.

Paul LACHANCE

bloc-notes

D'un Morin à l'autre!

Probablement à cause des maux de tête que la préparation du budget cause à tous ses ministres, M. Lévesque n'a pas osé remanier son Conseil des ministres; fétichiste sur les bords, il est même resté sourd aux appels de quelques collègues qui souhaitaient une autre assignation.

Le premier ministre se contente donc de combler le poste laissé vacant par M. Claude Morin aux Affaires intergouvernementales, où il nomme l'aspirant logique au titre, M. Jacques-Yvan Morin en est d'ailleurs fort heureux, lui qui aspire depuis 1976 à cette fonction prestigieuse et névralgique.

Spécialiste en affaires constitutionnelles et internationales, "l'autre" Morin n'arrive pas en terrain inconnu, au contraire. Aussi Français que les Français, aussi British que les British, le député de Sauvé sera certes à l'aise sur la grande scène internationale. Cette dimension de son rôle n'est pas négligeable, à un moment où il importe d'accroître l'ouverture du Québec sur le monde.

Mais le premier défi de M. Morin sera "domestique", de nature constitutionnelle et économique. Sur le premier point, le nouveau titulaire devra de toute

urgence rétablir des ponts, brisés une certaine nuit de novembre dernier à Ottawa, avec le gouvernement fédéral et avec les autres provinces. Il devra apporter un regard neuf et original à l'état de ces relations primordiales. Si la colère est mauvaise conseillère, la bouderie l'est tout autant.

Au surplus, alors que toutes les ressources vives et les énergies éparses sont canalisées vers les priorités économiques, les Affaires intergouvernementales ont un important rôle de coordination en ce sens. Je pense en particulier que les relations avec les États-Unis doivent être intensifiées et développées. C'est vers notre puissant voisin, beaucoup plus que vers la "vieille" Europe, que M. Morin doit se tourner pour apporter une contribution dynamique au relèvement de l'économie québécoise.

D'autre part, le cumul de M. Gerald Godin aux Communautés culturelles, à l'Immigration et au Développement culturel, est intéressant: il élargit l'aire d'influence d'un ministre estimé, dont la "clientèle" craignait le ghetto ethnique. Mais pour un vrai remaniement, il faudra attendre à l'été.

Gilles LESAGE



LA CLIQUE DESJARDINS

Un Fonds nécessaire

Dans une société où la science et la technique modifient constamment notre mode de vie, un des rôles du chercheur est de développer les instruments susceptibles d'assurer notre avenir tant sur le plan culturel que matériel.

Mais les chercheurs, les scientifiques, ne vivent pas dans l'abstrait. L'argent est tout autant le nerf de la recherche que celui de la guerre.

De plus dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'effort doit être continu, sans interruption. Il ne suffit pas d'y aller sporadiquement. Il faut avoir un esprit de suite et une relève.

A cet égard, le Fonds de formation de chercheurs et action concertée (FCAC) est l'organisme qui peut dans l'avenir remplir la mission de permettre aux chercheurs et aux chercheurs québécois de prendre la place qui leur revient dans la communauté scientifique mondiale tout en contribuant au développement social, économique et culturel du Québec.

Le Fonds subventionnaire a inauguré hier son siège social un an après sa création. Cette naissance a été bien accueillie même si elle n'était pas spontanée puis-

qu'elle constituait l'aboutissement d'une longue évolution de l'activité scientifique.

La proposition exprimée par le président du Fonds, M. Yvan Cliche, de transformer cet organisme en une "fondation" habilitée à recevoir des dons et des legs et dotée d'un statut comparable à celui des conseils subventionnaires canadiens, est tout à fait logique. C'est une évolution naturelle.

Le chercheur francophone a toujours occupé une place marginale dans le système canadien de la recherche pour des raisons historiques. L'appui des Québécois et de leur État vraiment à eux devient une nécessité.

C'est pourquoi, l'intention exprimée par les ministres Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin, présents à l'inauguration, de ne pas réduire le budget consacré à la recherche scientifique, s'inscrit dans les efforts de rattrapage dans ce secteur. Evidemment, il en faudrait davantage.

Au bout du compte, il ne faut pas être naïf et croire que ce sont les autres qui s'occuperont de forger les outils nécessaires à notre épanouissement.

Maréchal FRANCOEUR

le monde vu d'ici

Le Salvador de la prévention

Au fur et à mesure qu'approchent les élections au Salvador, prévues pour le 28 mars prochain, la perception de ce qui s'y passe tend à devenir plus confuse.

Sur la foi de maints rapports qui s'accumulent, depuis quelques semaines, on se range de plus en plus à l'avis que de telles élections ne pourraient être tenues dans les "circonstances tragiques" qui prévalent actuellement dans ce petit pays.

A l'encontre de nombre de leurs alliés, les États-Unis persistent pourtant à favoriser un tel scrutin comme devant être une étape importante du processus de démocratisation déjà amorcé.

Au surplus, Washington croit fermement que la situation au Salvador ne peut être analysée du seul point de vue intérieur. Ce qui y arrive aura des répercussions sur ses voisins et des pouvoirs extérieurs sont déjà engagés dans la lutte.

Voilà pourquoi, soumis à de fortes pressions de l'intérieur et poussé par l'accélération des événements sur le terrain et dans l'opinion mondiale, le président Reagan s'apprette à dévoiler les éléments d'une politique d'aide économique et militaire, non seulement au Salvador, mais dans tout le bassin des Caraïbes.

Ce plan, qui exclurait l'envoi de troupes au Salvador, comporte des sanctions contre Cuba et le Nicaragua, et favoriserait les "pays amis" du Salvador.

En somme, comme l'affirmait, il y a quelques jours, le secrétaire d'État Haig, le "Salvador est devenu le champ de bataille de l'Amérique centrale" et c'est là que doit se décider ce qui se passera dans tout l'hémisphère qui pourrait y menacer les intérêts américains, le Mexique compris.

Dans cette optique, les États-Unis semblent déterminés, et plusieurs les blâment à cet égard, à "nettoyer le

terrain" au Salvador avant les élections. Et cela comprend toute tentative de prise de possession par la force du pays par les extrémistes de l'un ou l'autre côté. D'où, guerre totale à la guérilla et à l'apport de toutes formes d'éléments subversifs extérieurs susceptibles de la supporter.

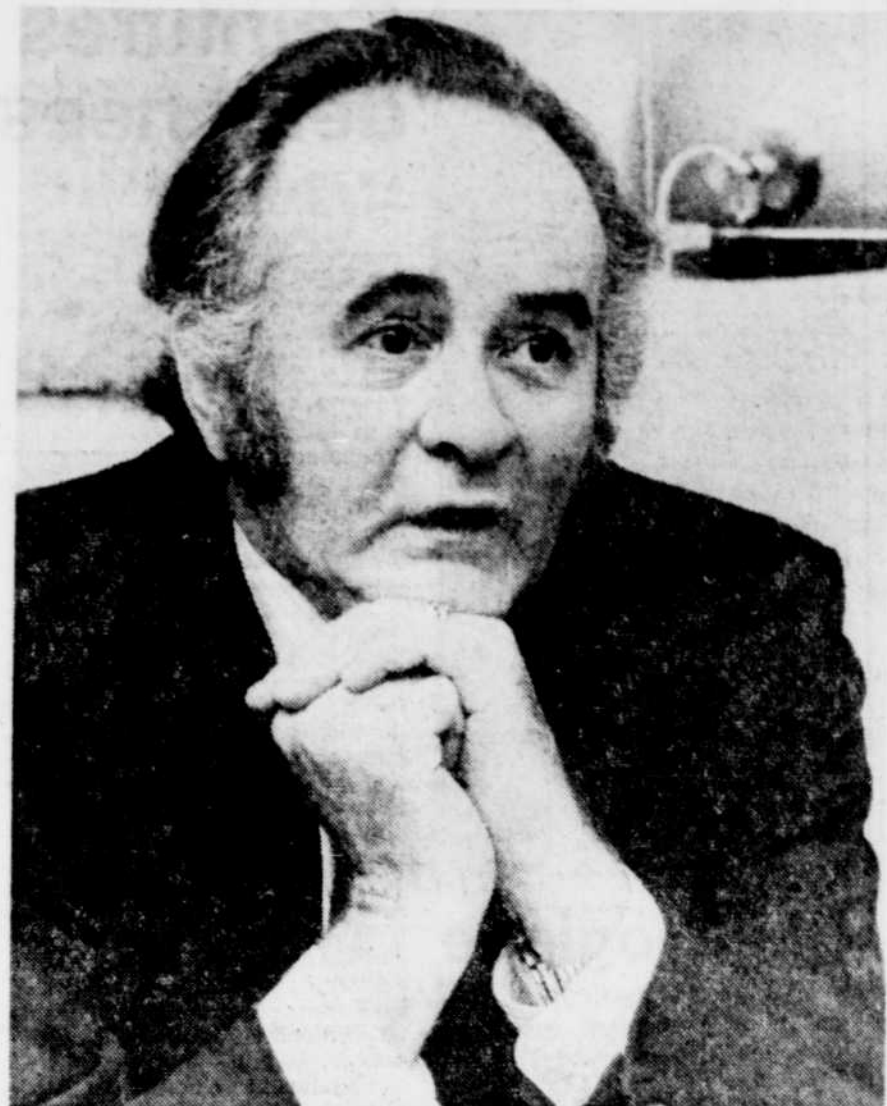
Projet présomptueux, voire utopique, mais qui pourrait s'avérer utile pour la reprise d'un dialogue fructueux entre la junte et les forces d'opposition qui ont déjà accepté de participer au processus électoral. Il s'impose surtout d'envisager la mise en place de mécanismes démocratiques qui empêcheraient le renouvellement dans la région de situations qui sont survenues au Nicaragua et à la Grenade où des régimes "libérés" sont retombés dans les mêmes excès.

On peut demeurer très perplexé sur la responsabilité respective des parties en présence en ce qui concerne les atrocités qui se perpétuent, voire s'ac-

croitraient au Salvador. Mais on ne saurait condamner pour autant la volonté américaine de vouloir empêcher que le Salvador ne soit soumis à l'alternative de passer d'une dictature de droite à une dictature de gauche.

Aussi, faut-il croire que des crimes, certains très prouvés, ont été commis des deux côtés. On doit aussi croire à une défaite souhaitable d'une guérilla dont le succès ne conduirait nulle autre part qu'à un régime marxiste. On doit spécialement croire qu'en tentant de combattre l'oligarchie et la guérilla, tout en tentant de poursuivre ses réformes, la junte ait forcément succombé aux excès. La confusion actuelle ne doit pas faire oublier toutes ces réalités.

Mais, outre cela, il faut surtout se convaincre que la solution du problème salvadorien, à court et à long terme, repose sur une forme de prévention politique d'où est exclue l'émotivité.



Le Soleil, Jean Vallières

Louis O'Neill: premier titulaire des Affaires culturelles dans le gouvernement Lévesque.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Denis Vaugeois: un ministre des Affaires culturelles qui "commençait à comprendre" quand est intervenu son limogeage.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Clément Richard: l'actuel ministre des Affaires culturelles.

La "consultation des gens du milieu", un instrument de diversion très à la mode depuis quelques années dans les hautes sphères gouvernementales, est une arme à double tranchant. Le ministre des Affaires culturelles, Me Clément Richard, en a fait l'expérience, cette semaine, dans le cadre de sa tournée de consultation sur "l'avenir culturel" du Québec. Mardi, à Québec, le ministre s'est fait servir toute une dégelée par un vieux de la vieille de la vie culturelle de la Vieille Capitale, Jean-Marie Lemieux, directeur-fondateur du Théâtre du Bois de Coulonge. Voici un extrait de ce mémoire.

Le ministère des Affaires culturelles depuis 1976 Impuissance et manque d'imagination

par Jean-Marie LEMIEUX et le Théâtre du Bois de Coulonge

... En 1976, le Parti québécois était porté au pouvoir par un immense souffle culturel, la culture étant prise ici dans son sens le plus large, englobant tous les beaux schèmes de la fierté d'un peuple, de son sens (nouveau) du risque, d'une prise de conscience populaire de ses capacités et de ses dons. Il n'est pas un artiste au Québec pour qui ce mois de novembre ne fut pas le plus beau.

Ce qu'il attendait, ce n'était pas la manne céleste des subventions, ni la séparation, mais la souveraineté culturelle, primant sur tous les autres grands problèmes. D'un gouvernement qui aime tant faire chanter et se faire chanter "Gens du pays, c'est à vot'tour, de vous laisser parler d'amour!", on espérait plus de discernement dans le choix de ses priorités.

C'eut été là comme une certaine "reconnaissance du ventre", le pouvoir ayant été mis en ses mains par ce souffle puissant de fierté nationale. Or, loin de voir ses argents augmentés et son importance reconnue, le ministère des Affaires culturelles (MAC) s'est appauvri sans cesse depuis six ans. Qu'il se soit appauvri en argent, c'est une chose, qu'il se soit appauvri en imagination, c'en est une autre.

L'épouvantable sensation que nous éprouvons est que nous sommes gouvernés culturellement par des ankylosés à qui une lobotomie aurait enlevé tout pouvoir décisionnel!

A l'instar de nos ménagères qui coupent sur la viande et offrent plus de légumes pour garder la santé, nos managers, nos spécialistes du "management" (c'est ironiquement la même racine) n'ont pas su imposer cette carte économique mais bien vitaminée qui aurait pu nous aider à garder la forme et à traverser ce difficile moment de restrictions budgétaires. Cela, c'est en prenant pour acquis que l'argent manque comme il n'a jamais manqué! Ne serait-il pas plutôt administré par des aventuriers qui courtisent les mauvaises maîtresses?

La situation n'est pas plus rose en France et pourtant, ce gros méchant de socialiste qu'est Mitterrand vient de doubler le budget de la culture. Et cette culture vient d'être confiée à un artiste de 38 ans! Il y a là de l'audace et de l'imagination, du risque mais du mouvement!

Une rencontre

Lors de notre dernière rencontre avec le ministère, nous avons devant

nous un honnête homme, j'en suis sûr, poli, calme, affable. Il paraissait cependant dépassé par les événements et notre agressivité qu'étrangement il ne comprenait pas. Selon ses dires, il avait la veille "potassé" notre dossier et sur une minuscule feuille de papier bleu, placée devant lui, de beaux compliments étaient étalés. Pour nous endormir? Je ne crois pas. C'est d'ailleurs cette sincérité qui vient grossir le problème: cette impuissance et ce manque d'imagination sont aussi flagrants devant le succès que devant l'échec.

Durant cet entretien qui dura 3 heures et demie, nous n'entendimes que des lieux communs, curieusement repris quelques semaines plus tard par le ministre lui-même sur les ondes de Radio-Québec: enveloppes budgétaires scellées à tout jamais, semble-t-il, coupures draconiennes, prolifération des troupes et des groupes (comme si c'était là un malheur)! Et surtout cette phrase magnifique: "Vous ne voulez quand même pas que l'on définisse le théâtre!" M. Clément Richard, dans cette même émission de Radio-Québec, disait: "Vous ne voulez quand même pas que l'on fasse la programmation des musées?" Réponses passe-partout, réponses programmées.

Non, mesdames et messieurs du ministère, nous ne vous demandons pas cela! Vous êtes de passage et

vous en seriez incapables, vu l'éphémère de votre présence parmi nous. Nous vous demandons simplement de ne pas uniquement penser à la carrière que vous menez, d'avoir du cœur, d'avoir le désir de laisser un actif derrière vous et non un statu quo, et surtout, de comprendre que nous aussi sommes là depuis un petit bout de temps et que nous n'acceptons plus ces réponses toutes faites et ces boucliers verbaux dont vous vous parez plutôt que de relever vos manches et de trouver des solutions. Ne nous parlez plus du manque d'argent, qui n'est pas une excuse au manque d'imagination, ne balayez pas du revers de la main le travail qui a été fait par vos prédécesseurs, retournez au Livre blanc de L'Allier!

De la suite dans les idées, svp

Il ne faut pas se le cacher, le limogeage de Vaugeois nous a ébranlés! Voilà un ministre auquel nous commençons à nous habituer et qui commençait à nous comprendre, qui commençait à préciser ses pensées et ses croyances fondamentales. Manque de continuité dans l'oeuvre à faire...

Qu'arrivera-t-il si l'on persiste à galvauder la culture, les artistes et les artisans? Cette dernière et ces derniers se remettront aux mains de

ceux qui les comprennent et qui s'en préoccupent. L'art et la culture prennent sur la politique et cette dernière doit servir leurs intérêts et ne pas leur demander l'asservissement.

Je devine tout de suite la pensée de ceux qui se sentiront visés par ces réflexions qui n'ont pourtant pas le but d'offenser mais de sonner l'alarme et de secouer: "Je voudrais bien les voir à notre place!"

Je crois fermement que nous aurions plus d'imagination, habitués que nous sommes à lutter au jour le jour pour la subsistance de notre art. Nous aurions par exemple, posé un premier geste, celui de couper autoritairement dans le budget soufflé d'une fête nationale qui est en train de perdre son véritable sens et que le peuple peut célébrer seul et plus librement. Les millions de dollars ainsi récupérés auraient pu relancer bien des secteurs totalement délaissés, je pense à la danse entre autres. Ne serait-ce pas là la plus belle façon de célébrer notre peuple, de lui parler d'amour?! Non, pendant ce temps, nos administrateurs intelligents alignent des chiffres et des critères supposément sérieux mais quand ces mêmes chiffres et critères embarrassent leurs divins créateurs, on établit d'autres critères et chiffres.

On improvise à la petite semaine. Je conseille fortement la création de la LIFMAC!, la ligue d'improvisation

des fonctionnaires du MAC. Sur les 950 joueurs, plusieurs feraient vite figure de génies.

Quand un guidam pose une colle à un autre guidam qui ne peut y répondre, quelle est la solution la plus humaine qui s'offre à ce dernier? Poser une colle au premier!

Jeu de balle

Il semble que ce soit la démarche qu'ait décidé de choisir le MAC. Devant le tollé de protestations et de revendications qui l'assaillent, le ministère ne voit rien de mieux que de renvoyer la balle dans le camp adverse. Mais nous ne sommes pas dupes. Cette stratégie est vieille comme le monde et elle nous a été servie maintes fois. Combien d'enquêtes de ce genre ont été faites depuis 20 ans? Une bonne dizaine, sous différentes formes. Nos aînés étaient moins récalcitrants que nous et plus naïfs (l'aventure commençait alors). Ils ont marché! Et cela a donné lieu à de remarquables rapports et livres de toutes les couleurs et qui sont tous restés sur les tablettes, en compagnie de quelques fonctionnaires oubliés.

Je pense au Livre blanc de Pierre Laporte en 1965, que son successeur J.-N. Tremblay a toujours refusé de reconnaître!

Je pense au remarquable rapport Rioux en 1966!

Je pense à l'étude de 60 pages parue dans la revue Liberté en 1967 et signée Jacques Godbout!

Je pense au "bilan provisoire" de Guy Frégault paru en 1974. Frégault avait été sous-ministre pendant 11 ans!

Je pense au rapport du Tribunal de la Culture paru dans la revue Liberté en 1975!

Je pense au Livre vert de L'Allier en 1976!

Malgré tout le respect que je vous dois, il me faut vous renvoyer à vos cahiers d'écoliers. Ces oeuvres-là n'ont pas vieilli d'une ride! C'est normal, presque rien n'a été fait! Toutes les réponses, ou presque, à toutes les questions théoriques imaginables sont là-dedans! Monsieur le ministre, combien coûteront ces nouvelles rencontres? Qui a pondu cette omelette de questions toutes plus aériennes et abstraites les unes que les autres. Ex.: "Quels sont les liens et les différences entre la région administrative et la région culturelle? Les deux se recouvrent-elles exactement?" Combien d'heures passées par nous, qui sommes trop polis pour refuser votre invitation, en préparation de cette rencontre, alors que l'heure est à l'action, une action qui doit sans cesse, comme le disait L'Allier, corriger l'action gouvernementale?...



De g. à dr., Jean-Marie Lemieux, Serge Viau et Rachel Lortie, membres du conseil d'administration du Théâtre du Bois de Coulonge.

Le Soleil, René St-Pierre

Le monde

Fausse tentative d'invasion

L'auteur de la récente tentative d'invasion en Haïti, en l'occurrence, M. Bernard Sansaricq, est un homme extrêmement prudent, rusé et intelligent. Pour le comprendre, on citerait bien Fichte quand il disait: "Si on établissait en principe que chacun était maître dans sa maison, cela ne donnait pas une maison à chacun." Contrairement à ce que M. Sansaricq disait et à ce qu'il laissait entendre, il voulait tout bonnement s'assurer, dans l'éventualité d'une vraie invasion en Haïti, que les Américains avaient bel et bien compris que les Haïtiens avaient ras-le-bol et que le moment de leur libération devient de plus en plus imminent.

étaient dans les eaux haïtiennes, sous prétexte que certains d'entre eux, en particulier M. Sansaricq lui-même, avaient violé la loi américaine sur la neutralité.

En fait, quel était l'objectif de M. Sansaricq? Libérer le peuple d'un gouvernement oppressif, non-élu, mais bien soutenu par les Américains, en particulier, l'administration Reagan, qui ne demande qu'à éterniser dans le monde, ce type de régime totalitaire, surtout dans des régions où les Noirs sont en majorité.

Aujourd'hui, si l'on regarde à quelle vitesse évolue le peuple nigérian ou même le peuple iranien, qui, jadis étaient à distance commandée par les Américains, et si l'on observe maintenant les difficultés qu'éprouvent les Salvadoriens pour se débarrasser du joug de l'impérialisme américain, et juste à côté de nous, en Haïti, Cuba qui talonne de près les pays industrialisés, on comprendra très vite que l'éternisation d'un type de gouvernement tyrannique en Haïti devient nettement intolérable.

Les Haïtiens atteignant l'âge

de la maturité, la révolution continuera de plus belle et la libération du peuple haïtien ne tardera pas. N'est-ce pas Max Adler qui disait: "Si ce ne sont les révolutions qui changent les conditions réelles et donc réellement les hommes, les idées, lorsqu'elles dénoncent les injustices et les contradictions sociales, contribuent à rendre les révolutions inévitables".

Faustin A. Lubin
étudiant
Université d'Ottawa
Québec

On devrait dire "Etatsuniens"

Je trouve regrettable que l'emploi du terme AMERICAIN pour désigner ce qui est des Etats-Unis ne soit remis en cause par personne. Pourtant les Etats-Unis ne sont qu'une partie de l'Amérique et plus de trois cents (300) millions d'AMERICAINS n'habitent pas les Etats-Unis: ils sont Argentins, Panaméens, Mexicains, Québécois... Aucun autre peuple de l'Amérique, ou des Amériques, ne s'est approprié le titre exclusif d'AMERICAINS. Pourquoi laisse-t-on si allègrement les citoyens des Etats-Unis le faire?

Le terme pertinent pour désigner ce qui est des Etats-Unis est ETATSUNIEN. Ce mot est déjà inscrit dans le dictionnaire Robert et ne devrait pas tarder à faire son entrée dans les autres dictionnaires français.

Il me semble que si l'on veut s'arrêter un instant et réfléchir au sens des mots que nous utilisons, la raison nous amène immédiatement à réserver l'emploi du mot AMERICAIN à ce qui est de l'Amérique, ou des Amériques. Tout comme le mot EUROPEEN désigne ce qui est de l'Europe, AFRICAIN de l'Afrique, ASIATIQUE de l'Asie...

Il est incompréhensible que nos "élites" québécoises, ou canadiennes, fassent le jeu de l'impérialisme des Etats-Unis en perpétuant l'usage erroné du mot AMERICAIN pour désigner les citoyens du pays voisin. Eux qui nous prêchent la fierté nationale ne nous donnent pas l'exemple! Ils devraient plutôt se faire un devoir de récupérer notre AMERICANITE en donnant au mot

AMERICAIN son sens véritable et en l'utilisant à bon escient, c'est-à-dire pour désigner ce qui est de l'Amérique, ou des Amériques.

Tous les communicateurs publics ont une responsabilité particulière envers le reste de la société, c'est celui de savoir définir leur message avant de le transmettre aux autres. Il est de leur première responsabilité de répandre l'usage du mot ETATSUNIEN pour désigner ce qui est des Etats-Unis, de façon à ce que chaque citoyen du Québec, ou du Canada, comprenne qu'il est lui aussi AMERICAIN puisqu'il habite le même continent que nos voisins du Sud.

Pierre Landry
Québec

Toilettes d'Etat

Ceintures détachées

A M. le Premier ministre et à tous ses adjoints

Le journal du 6 février dernier nous apprend qu'une transformation matérielle, importante, au coût de \$2.7 millions, doit se faire à l'Assemblée nationale.

Si la nouvelle est exacte, nous, Québécois, si fortement invités à nous serrer la ceinture, à couper dans les budgets d'administration d'hôpitaux et centres d'accueil. Oui, nous, les gens qui trimons dur pour répondre aux besoins primordiaux de nos âgés(es), nous ne laisserons pas passer cette farce, sans mot dire!

Vous croyez que c'est nécessaire, lorsque vous allez dans le "lieu secret" ou "nouveaux petits coins" que ce dit "lieu secret" et ces dites "closets" soient décorés de marbre?... Serait-ce que vous êtes tellement stressés par les peines que vous nous imposez, qu'il faille une compensation psychologique pour vous aider à desserrer les sphincters?...

Non, ce n'est pas vrai que vous rirez ainsi de nous! Millions par ici, millions par là... ces argents des contribuables devront passer en des mains plus habiles, et surtout des esprits plus conscients de leurs responsabilités, et cela, à court terme.

Comment se fait-il que M. le Ministre du portefeuille (Trésor) n'ait pas crié, lui qui ne cesse de répéter: "J'ai pas d'arg'n"?

Cette transformation à la Chambre, serait-elle, pour vous, MM. les Ministres, un moyen de créer des emplois?

Et cette coupure au budget, qui permettrait de suivre "les dents" chez nos jeunes. Est-ce que cet argent destiné à réparer l'émail des dents trouvera son utilisation pour le marbre décorateur desdits "lieux secrets"? Transposition douteuse comme productivité, pensez-vous?

Avec tout le respect que nous vous devons, MM. les Ministres, permettez que nous vous donnions un petit conseil. Assoyez-vous confortablement et réfléchissez à vos faits et gestes. Nous en avons assez de voir "garocher" l'argent à droite et à gauche.

Toutefois, avant de croire ces condamnations, que nous croyons pertinentes, nous tenons à vous remercier pour ce que vous essayez et / ou que vous faites de bien, de bon et de beau.

Un groupe de travailleurs
dans trois centres d'accueil
par E. Carrier
Rivière-ouelle



Belle logique

Il est à se demander si ceux qui nous gouvernent sont réellement compétents. On a beau dire que nous sommes dans une période de récession économique et qu'il faut se "serrer" la ceinture, mais quand je pense que le gouvernement actuel se dit prêt à éliminer la gratuité des soins dentaires pour les enfants sous prétexte que cela lui coûte trop cher et qu'il n'en a plus les moyens, et que, malgré tout, il songe à consacrer quelque \$2.7 millions pour l'installation d'ascenseurs rapides à l'Assemblée nationale, je me demande bien ce qu'il faut en penser. Sans oublier, par surcroît, la construction de nouvelles toilettes décorées de marbre importé d'Italie. Il y a certes de quoi faire mourir de rire Michel-Ange. Domage qu'il ne puisse ressusciter des morts. Car, entre une toilette décorée de marbre et les soins dentaires gratuits pour les enfants, notre "chic" gouvernement semble préférer la toilette. N'est-ce pas significatif? Car, durant le temps où nos bons députés se torcheront le "c..." en admirant le marbre d'Italie, nos enfants, eux, mourront tout simplement de faim, de froid et de manque de soins. "Plus de dents", ou est la logique humaine?

Jocelyne Boutin
Québec

Le téléthon

Je n'ai rien donné

Il y a quelques jours, c'était le téléthon pour la paralysie cérébrale. Je n'ai rien donné cette année, car je trouvais injuste qu'un organisme bénéficie plus qu'un autre de la générosité du public. Je me demandais "pourquoi ce privilège" cette publicité télévisée pour eux seuls.

Pourquoi pas un téléthon collectif au profit de plusieurs organismes et les sommes recueillies pourraient être réparties selon les besoins ou en tenant compte du nombre de personnes handicapées représentées par les différents organismes.

Ce sont les déficients mentaux qui représentent le plus fort pourcentage de la population des handicapés, soit 53 pour 100 et leur campagne de souscription a rapporté \$225,000 l'an dernier. Les paralytiques cérébraux représentent 5 pour 100 des handicapés et ils recueillent à peu près 4 millions. Est-ce équitable?

Ce n'est pas la jalousie ou l'envie qui me font mentionner ces faits, mais la justice.

Nicole Verret,
Loretteville.

Grandes imperfections

M. Jacques Dumais
éditorialiste

J'ai beaucoup aimé votre article paru le 8 février ayant comme titre: "Le trust de la charité visible". Vous dénoncez d'une façon positive ce qui se cache derrière cette activité humanitaire, soit le téléthon de la paralysie cérébrale.

Comme nous le disons souvent, de deux maux il est naturel de choisir le moindre. En conséquence, nous acceptons pour un certain temps qu'il se glisse des éléments négatifs dans ces manifestations où nous avons le sentiment d'aider les autres. Nous ne sommes pas dupes de ces personnes travaillant à leur profit per-

sonnel sous le couvert d'un organisme qui a comme objectif l'entraide.

Nous avons comme consolation que dans cette grande échelle de l'humanisation de l'humain, si vous me permettez l'expression, nous venons de grimper un échelon. Donc ne nous décourageons pas parce que nous y voyons de grandes imperfections. Il faut plutôt procéder à certains ajustements comme vous le disiez si bien dans votre article. Et là, nous serons prêts à franchir un autre barreau de cette échelle.

Normand Savard
Jonquière

Le porc

Au seuil de la misère

Mon mari est un agriculteur dans le domaine du porc. Nous avons une maternité. Et nous vendons nos porcelets aux engraisseurs finisseurs qui eux vendent leurs porcs aux abattoirs.

Mais en ce moment tout le système porcin est complètement interrompu. Pourquoi? A cause des abattoirs.

Nous là-dedans qu'est-ce qu'on fait? On crève. Non ce ne serait pas juste. Vous, monsieur le ministre de l'Agriculture, qui devriez être digne de ce nom, que faites-vous en ce moment, à part de vous gaver dans des banquets d'inauguration? On est là et la situation devient critique. Attendez-vous que l'abcès crève?

En attendant, nos porcs il faut qu'ils mangent et pour les nourrir ça prend de l'argent et l'argent on le gagne en vendant nos porcelets. Ça commence à manquer.

Je crois qu'il ne vous est jamais arrivé de manger du saucisson une semaine de temps car la

situation serait réglée depuis longtemps.

En plus de ce conflit, il y a d'autres problèmes dans le milieu porcin. Le prix de vente du porc n'est jamais stable. La moulée elle monte toujours. Sans compter les maladies qui ravagent les porcelets et souvent le troupeau entier. En plus, parlons des équipements de cette industrie qui sont très dispendieux.

Alors, ce n'est pas encourageant de poursuivre dans ce domaine.

Nous avons eu une maladie qui nous a obligés à repartir à zéro. Depuis janvier 1981 nous n'avons aucun salaire.

En terminant, je voudrais vous dire: ça fait un an qu'on met tous nos revenus dans notre entreprise. Pour nos revenus personnels, on les trouve ailleurs. Nous étions arrivés au point de nous en sortir. Mais il nous est arrivé ce conflit. Que faire, nous décourager? Ou poursuivre et recommencer à nous endetter, sans récompense pour nos efforts.

Merci de m'avoir lu. Dans le domaine de l'agriculture, il y en a qui vivent bien mais d'autres ont de la misère à survivre. C'est-à-dire qu'il y a des pauvres et des vrais sans papiers ni qui profitent des situations. Et c'est ceux-là qui sont toujours les plus touchés et qui font faillite les premiers.

Mme Jean-Noël Breton
St-Michel Bellechasse

à nos lecteurs

LE SOLEIL, publié avec plaisir, les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit de citer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

L'éducation

J'accepterais votre démission, M. Laurin

Cher docteur Laurin, Vous annoncez le 22 janvier que le projet de report au 31 décembre de la date charnière pour l'âge d'admission en maternelle et lère année n'entrerait pas en vigueur tel que prévu en septembre 1982.

Ce projet, présenté comme un fait légalement analysé par décret du Conseil des ministres, s'est vite révélé un ballon électoral lorsque la Gazette officielle publiait le décret ministériel: rien de changé pour l'âge d'admission. Sans doute

aviez-vous rêvé que vous aviez eu l'accord de vos collègues du cabinet... En bon psychiatre que vous êtes, spécialiste de Freud (et sans doute de Machiavel), vous devriez savoir que l'interprétation des rêves est très subjective et que, de là, un ministre ne devrait pas faire partager les siens par le grand public. De toute façon, cette incongruité vous aura au moins valu l'insigne honneur d'être le premier membre du Cabinet des ministres du Québec à recevoir un blâme du Conseil de presse...

Dès avant votre annonce de février 1981, vous connaissiez les implications, financières comme pédagogiques, d'un tel report de la date charnière. Votre volte-face récente vous fait donc perdre toute crédibilité: quel administrateur d'université, quel commissaire scolaire, quel parent pourra, à la lumière de ce dossier de l'âge d'admission, croire vos déclarations futures?

Que les gens soient d'accord ou non avec le projet de report de la date charnière, votre attitude

dans ce dossier, comme le souligne fort justement un éditorial du Droit du 28 janvier, "donne à conclure que la parole d'un ministre ne vaut pas grand-chose et elle enseigne la méfiance".

Si vous possédez un tant soit peu de respect pour les électeurs que vous avez si effrontément trompés et laissés pendant onze mois dans l'ignorance de vos intentions réelles, vous devriez, cher docteur, offrir votre démission. Je ne sais ce que M. Lévesque en fera, mais pour ma part, je l'accepte!

René Mercier
Gatineau

Il était une fois dans l'Est...

Savez-vous la différence entre un Polonais et un étudiant du cégep de Sept-Iles? Aucune, les deux sont opprimés. En remplaçant l'administration du cégep de Sept-Iles

par le gouvernement polonais, le peuple polonais par les étudiants du cégep de Sept-Iles, l'état de siège par l'injonction interloccutaire, on obtient la même situation à échelle réduite.

Les étudiants occupaient le bloc administratif afin de réclamer de vraies et franches négociations; c'était là l'ultime moyen de pression et pourtant les étudiants ont été raisonnables.

Etant donné que seule l'administration avait été expulsée de ses locaux, les cours ont été dispensés, normalement avec une présence étudiante assidue.

En guise de riposte, l'administration a coupé des services essentiels (comme d'habitude) tels les cours aux adultes, le département audio-visuel, la bibliothèque et le service d'autobus. Après cela, nos administrateurs nous ont jeté dans les jambes une injonction interdisant toute action étudiante officielle à l'intérieur du collège sans pour autant accepter de négocier ou même de discuter.

Le génocide des droits étudiants est amorcé...

Solidarnos étudiant au
cégep de Sept-Iles
Guy Lanteigne (sciences pures)
Mario Polo (electro)

Des retraités coupés

Monsieur le ministre Camille Laurin

C'est au nom de notre centre communautaire pour retraités et préretraités de la basse ville de Québec, que je veux vous faire part de notre déception quant à l'augmentation des frais d'inscription pour suivre des cours.

Les années passées, nous avons pu, avec la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), offrir à nos membres différents cours qui permettaient une culture mentale et physique.

Depuis les coupures dans le domaine de l'éducation, les coûts de ces cours ont été augmentés et

ne sont pas accessibles à tout le monde parce que c'est trop dispendieux par rapport aux ressources que les gens reçoivent pour vivre. C'est très malheureux pour eux car au point de vue monétaire, ils ne peuvent se payer ces activités.

Enfin, si l'on veut que les retraités conservent leur santé physique et mentale, il faut leur donner plusieurs moyens qu'ils choisissent selon leurs capacités et leur goût.

Thérèse Michaud
secrétaire
Centre communautaire St-Vallier
Québec

Le sexisme

Monsieur Damien Gagnon

Le 25 janvier 1982, j'ai demandé aux commissaires de la CECQ comment il se faisait que des livres qui ne sont plus autorisés par le ministère de l'Éducation à cause de leur sexisme et de leur piètre qualité du français étaient encore utilisés dans certaines écoles. J'ai donné comme exemple, "Vacances au Moulin bleu" qui est toujours utilisé en deuxième année à l'école "Dominique-Savio".

Quant au manuel de français, "Les Éditions des Frères Maristes", dont vous m'attribuez la dénonciation dans votre article du 26 janvier, je ne le connais pas et il n'est pas en usage à l'école que fréquente ma fille.

Vous avez sans doute confondu mon intervention avec celle de Mme Réjeanne Cyr-Reid.

Henri Lafrance
Québec

Le papier hygiénique?

MM. les ministres et députés québécois,

Je vous aurais dit, il y a deux ans... non il y a deux mois, deux semaines, que bientôt nos ordures gouvernementales seraient personnalisées: vous m'auriez répondu: "il est..."

Mais maintenant, c'est chose faite. Ce rêve si longtemps cheri est devenu réalité.

Quelle innovation! Découverte absolument fantastique, renversante. Un bouleversement gigantesque dans le monde politique... peut-être même une première mondiale?

Mais que d'ingéniosité de votre part... un exploit du tonnerre! C'est un tour de force qui marque l'histoire québécoise. Et la conception graphique, quel chef-d'oeuvre! Une harmonie de couleur fantastique. Un bleu, mais quel bleu... un bleu royal digne d'un vrai roi. Et le lys... un blanc, pur, mais quel blanc, un blanc d'une blancheur immaculée. Tout à fait inconcevable, imaginaire.

Nous voilà maintenant entrés de plein-pied dans le monde de la technologie politique. C'est tout à fait spectaculaire! Félicitations.

Cher gouvernement, quel art que celui de s'alimenter avec les argents du peuple et de jeter les restes aux ordures.

L'afflux de ces balivernes et la faribole de mes pensées ne seraient trouvées place dans la belle "poubelle gouvernementale".

Vous me direz, que d'ordures pour un si petit montant (\$121.50 pour mille au lieu de \$68), que de

débris pour nettoyer l'état gouvernemental. Que de déchets... que de freintes.

Maintenant vous voilà asservis, chers gens du gouvernement; plus rien, pas le moindre "gros sac vert" ne pourra empêcher l'observance de votre précepte fleurdelisé.

Immondices québécoises... chantez votre victoire... louez votre bienfait.

Une dernière question, messieurs les ministres et députés, à quand le papier hygiénique fleurdelisé?

Gilles Fortin
Ste-Germaine-Station
Bellechasse

On rit de moi

Je suis un étudiant de 17 ans, et la politique ne m'intéresse pas beaucoup, mais quand même, je feuillette au complet LE SOLEIL et je m'aperçois, de jour en jour, que ça va mal. C'est vraiment déprimant pour nous, les jeunes, qui allons bientôt rentrer dans la société, de voir que le gouvernement rit de nous.

Tout ça, pour vous dire, que ça me révolte de le voir mettre 2 millions 700 mille dollars pour des toilettes (en marbre y a rien là) et deux ascenseurs au parlement. C'est pas des farces, faut-tu être bouffon? 2 millions 700 mille pour chier... Quant aux ascenseurs, les politiciens devraient marcher un peu, ça les réveillerait peut-être.

Martin Thibaudau
Les Saules

L'école se sentira mieux

par Marcel COLLARD

Depuis fort longtemps, et surtout en hiver, la direction de l'école Beausoleil, à l'ancienne-Lorette, les enseignants, les quelque 250 élèves et leurs parents s'interrogeaient sur les origines d'une humidité excessive et de certaines odeurs.

On eut la surprise de découvrir, cette semaine, un petit vice caché dans la construction en 1974, de cette école préfabriquée par un entrepreneur en faillite.

Après avoir découpé le plancher, le contremaître de la Commission scolaire de l'ancienne-Lorette, M. Jacques Labrie, constata la présence d'une marre d'eau qui avait détérioré le bois de charpente de cette école sans fondation, y déposant la moisissure qui incommodait depuis longtemps tous les occupants.

Et pour cause! Les renvois des cinq évier des toilettes n'étaient pas raccordés au tuyau d'égout et l'eau savonneuse stagnait sous le plancher, durant l'hiver, faute d'être absorbée par le sol gelé.

Pour tous, l'école catholique est plus avantageuse (M. G. Marcoux)

par Anne-Marie VOISARD
du bureau du Soleil

SAINTE-CROIX — L'école catholique offre plus d'avantages, actuellement, pour l'ensemble des enfants et de leurs parents, que l'école non confessionnelle. Peu importe qu'on soit catholique ou non.

Les gens de Saint-Nicolas, qui auront à choisir samedi le statut de leur nouvelle école en construction dans le développement de Normandie, doivent le savoir. Dans un milieu majoritairement catholique, comme on croit que c'est encore le cas au Québec, la loi favorise ceux qui optent pour l'école catholique.

Telle est l'information transmise par M. Gilles Marcoux, du bureau régional du ministère de l'Éducation, à Québec. Personne-ressource aux deux assemblées d'information, organisées par le comité d'école L'Odyssee en prévision du vote de samedi, M. Marcoux a clairement expliqué aux citoyens à quoi ils s'engagent en votant pour une école confessionnelle catholique ou non confessionnelle.

Deux poids, deux mesures

Avec le système actuel de l'école catholique, il suffit qu'un parent demande, pour son enfant, les cours de morale. La commission scolaire est obligée d'organiser cet enseignement. Le ministère de l'Éducation accorde les subventions nécessaires. L'inverse n'est pas vrai.

Dans une école qui serait non confessionnelle, c'est la morale qui devient le cours de tout le monde. Cependant, compte tenu du milieu que l'on présume majoritairement catholique, on pense que beaucoup de parents demanderaient des cours de catéchèse pour leurs enfants. La commission scolaire devrait répondre au désir de ces parents. Mais, contrairement à ce qui se passe dans l'école traditionnelle avec les cours de morale, le ministère de l'Éducation n'offre plus de subventions spéciales. Forcée de composer avec les budgets réguliers, l'école risque de ne plus être capable de respecter le choix de tout le monde.

Pour être bien compris, M. Marcoux donne l'exemple d'une école non confessionnelle qui reçoit 100 élèves. Un seul opte pour le cours de morale; les 99 autres préfèrent conserver le cours de catéchèse. Compte tenu des ratios maître / élèves, on peut établir que 100 élèves donnent droit à quatre enseignants. L'un d'eux se charge de la morale. Les enfants à répartir entre les trois autres enseignants sont trop nombreux. Inévitablement, faute de subventions, d'embaucher un professeur de plus. On rétablit l'équilibre entre les groupes en confiant 25 enfants au professeur de morale. Parmi eux, 24 n'ont pas choisi cet enseignement.

Mme Carole C. Fleury, la présidente du comité d'école, se dit curieuse de savoir si les explications de M. Marcoux n'influencent pas le vote. Les gens qui ont participé à l'une ou l'autre des assemblées d'information voteront sur des bulletins de couleur différente des autres.

Le vote de samedi

C'est samedi prochain, entre 10h et 16h,

Nommé à la Société de l'amiante

ASBESTOS (PC) — Que la nomination de M. Roch Fréchette au conseil d'administration de la Société nationale de l'amiante n'ait été rendue publique qu'après une manifestation qui a réuni plus de 600 personnes dans les rues de la petite ville d'Asbestos n'est que pur hasard, a affirmé hier, un porte-parole du ministère de l'Énergie.

Selon lui, la nomination de M. Fréchette a été approuvée, voilà déjà quelques semaines, par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves-L. Duhaime.

Tout nouvel administrateur d'une société d'État, qu'il s'agisse de la Société nationale de l'amiante ou d'une autre société d'État, est informé de sa nomination un peu avant que le public n'en soit mis au courant et la manifestation dont Asbestos a été le théâtre, mardi, n'a eu aucune influence sur la décision de M. Duhaime, de soutenir le fonctionnaire.

Meunier "démissionne" à la CUQ

par Pierre-Paul NOREAU

Le cas du directeur général de la Communauté urbaine de Québec est réglé. M. Gaston Meunier a démissionné de son poste sur invitation du comité exécutif comme le voulait la rumeur, et recevra en compensation un salaire de l'organisme supramunicipal à titre de conseiller-cadre à mi-temps, au cours des trois prochaines années.

Cette démission volontaire en vertu d'une entente à l'amiable intervenue tout récemment, n'est pas un congédiement. C'est du moins la nuance très importante qu'a tenue à faire le maire Michel Rivard, de Beauport, qui a été impliqué de très près dans ce dossier.

En réalité, au gouvernement du Québec le cas serait qualifié de tabouillage. Mais soyez certain qu'il s'agit d'une démission élégante qui s'est faite selon tous les égards dus à M. Meunier, compte tenu de la

satisfaction du comité exécutif pour les services rendus pendant plus d'un an et demi", explique l'un des trois membres de la CUQ appelés à négocier le départ du directeur général.

"Mais, d'ajouter M. Rivard, M. Meunier ne cadrait plus dans la nouvelle orientation que le comité exécutif veut imprimer à la CUQ.

"Son message ne passait plus. Si je faisais la comparaison avec une équipe de hockey, je dirais que dans ces cas-là, il est plus facile de changer l'entraîneur que l'équipe au complet." M. Rivard a rappelé que M. Meunier avait été pointé comme l'une des causes dans l'affaire qui devait éventuellement conduire à la destitution du secrétaire de la CUQ, Me Réjean Doyon. Le départ de ce dernier devait toutefois laisser des séquelles chez plusieurs hauts fonctionnaires solidaires du secrétaire.

Aussi M. Meunier, qui est officiellement en congé de maladie depuis la fin du mois de novembre dernier, a-t-il été invité à accepter une entente à l'amiable et à quitter son poste. "Il n'était surtout pas question d'en arriver à une nouvelle affaire Doyon dans ce cas-là. Et fort heureusement, tout s'est terminé pour le mieux pour les deux parties", dit M. Rivard.

Bien accepté

Tous les membres du conseil ont été mis au courant des derniers développements lors d'un caucus à huis clos qui a suivi la réunion régulière des élus de la Communauté urbaine, mardi soir dernier. Au dire de M. Rivard, les représentants des différentes municipalités ont bien accepté le règlement de la démission de M. Meunier.

"L'entente peut apparaître dis-

pendieuse si on établit une comparaison avec ce qui peut se passer dans le secteur privé. Mais si on compare avec le domaine public, ça ne l'est pas." M. Rivard n'a cependant pas dévoilé les détails de l'accord qui devrait être annoncé publiquement aujourd'hui ou demain.

Une firme spécialisée devrait s'attaquer sous peu à dénicher un remplaçant pour le poste de directeur général de la CUQ et faire connaître ses recommandations au comité exécutif. Il n'est pas question de reprendre la méthode qui avait amené M. Meunier à la Communauté urbaine. Ce dernier avait été admis à la CUQ par suggestion du maire de Beauport à l'époque, M. Marcel Bédard. Les élus ne seront donc pas directement concernés dans le choix du nouveau directeur général, cette fois.

Pour ce qui est de l'intérim, rien n'est formellement décidé à ce propos, mais il est possible, selon le maire Rivard, qu'un haut fonctionnaire d'une des grosses municipalités membres de la CUQ soit appelé à la direction générale de l'organisme supramunicipal pour quelque temps.

Pas de commentaire

M. Gaston Meunier a, de son côté, préféré ne pas faire de commentaire sur sa situation, du moins pour l'instant. Son avocat, Me Yvan Dallaire, a pour sa part précisé qu'il n'appartenait pas à son client de rendre publiques les événements des derniers jours. "Il n'est pas de l'intérêt de M. Meunier d'annoncer quelque chose, mais soyez assuré qu'il n'y a rien de dramatique dans l'évolution de ses affaires à la CUQ", conclut Me Dallaire.

La Laiterie Chez Nous est en faillite

par Isabelle JINCHEAU

collaboration spéciale

SAINTE-RAYMOND — C'est une entreprise en faillite que vient d'acquiescer la Coopérative du Bas-Saint-Laurent, propriétaire depuis le 29 janvier dernier de la Laiterie Chez Nous, à Saint-Raymond.

En effet, la coopérative par la voie de sa filiale, la Laiterie Laval, devra éponger une portion du déficit d'environ \$2,500,000 accumulé par la laiterie, fermée subitement le 15 décembre 1981 à cause de difficultés

financières. C'est du moins le chiffre fourni au SOLEIL par un porte-parole du bureau du syndic rattaché à la firme de comptables Poissant, Richard, de Québec.

Une ordonnance de séquestre a été rendue en cour supérieure contre la débitrice, le 29 janvier dernier. C'est ce jour même que se finalisait la transaction de \$24 millions intervenue entre la Coopérative du Bas-Saint-Laurent, propriétaire de la Laiterie Laval, et la Coopérative des laitiers producteurs laitiers du Québec,

pour l'acquisition de la Laiterie Chez Nous et de la Laiterie Saint-Georges-de-Beauce.

Ainsi que l'expliquait le directeur général de la Laiterie Laval, M. Denis Cassista, Laval a soumis une proposition dans laquelle elle s'engage à acquiescer la partie des actifs physiques de la laiterie, soit les bâtiments, le matériel roulant et l'achalandage, de même qu'à acquiescer la marchandise. L'entente prévoit également le remboursement, dans les 30 jours de la transaction, des comptes à recevoir.

Le bilan sommaire de la Laiterie Chez Nous établi au 29 janvier 1982 faisait état d'une somme de \$1,304,000 due en créances non garanties. C'est le syndic qui verra à payer les créanciers non privilégiés. Dans Portneuf, une bonne quarantaine d'entreprises s'inscrivent dans la liste des créanciers non garantis.

Avenir

La fermeture subite de la Laiterie Chez Nous en décembre avait jeté sur le pavé 16 des 41 employés de l'entreprise. Pendant que 13 livreurs, 12 agents et 4 membres du personnel cadre étaient rapatriés au nouveau

point de service de Laval à Québec, le syndicat des employés, affilié au Syndicat national du lait, dénonçait les irrégularités commises par l'acheteur dans le processus d'embauche. Il a fait des pieds et des mains pour faire reconnaître l'ancienneté de certains travailleurs, maintenant sur le chômage, mais en vain. Même la rencontre entre le député Pagé et le ministre Garon n'a rien donné.

Quant à l'avenir de la Laiterie Chez Nous, il demeure incertain pour l'instant. Selon M. Cassista, un comité de gestion décidera d'ici un mois du sort de la bâtisse du rang Saint-Isidore.

AVIS Préparation d'une nouvelle politique et révision des ordonnances sur le camionnage général

- Le ministre, Michel Clair recevra les mémoires d'ici au 24 mars 1982.
- Un colloque - consultation regroupant les intéressés aura lieu à Québec les 31 mai et 1^{er} juin 1982. Pour y participer, ceux-ci doivent s'inscrire avant le 24 mars 1982.

L'objectif global est l'amélioration de la productivité par l'élaboration d'une politique de transport des marchandises qui offre un appui efficace aux activités industrielles et commerciales.

Déjà des mesures ont été prises touchant à la structure et aux règles de procédure de la Commission des transports. D'autres ont été entreprises visant à la simplification de la réglementation.

Le Ministre des Transports invite tous les intéressés à lui transmettre leurs vues sur les problèmes inhérents à cette industrie et les moyens à prendre pour les résoudre.

Les mémoires et inscriptions au colloque devront parvenir, avant le 24 mars 1982, au:

Ministre des Transports
700, boul. St-Cyrille est, 29^e
Québec
G1R 5H1



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

10e ANNIVERSAIRE GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT

- Échantillons de magasin
- Balances de séries (égratignés)
- Surplus d'inventaire

Camille Simard vous fait profiter de rabais extraordinaires sur tous les meubles et appareils en magasin, incluant service et livraison.

Voyez nos étiquettes "Rabais de liquidation"

20% à 50%

sur tous les échantillons de magasin pour cuisine, salon, chambre, ainsi que tables et lampes.

Modèle	Marque	Descr.	Quant.	Prix
CN681	Admiral	De luxe	1	699\$
CN481	Admiral	De luxe	1	649\$
MRF1631	Moffat	De luxe	1	699\$
MRF1321	Moffat	De luxe	1	599\$
KM17H	Kelvinator	De luxe	6	729\$

Modèle	Marque	Descr.	Quant.	Prix
E3L 809	Admiral	De luxe	1	449\$
SE3M 81A	Admiral	Porte noire	2	499\$
M5M6068	Moffat	Porte noire	1	539\$
M553060	Moffat	Autonettoyant	1	679\$
KM34	Kelvinator	Porte noire	3	539\$
XDS3H	Kelvinator	Autonettoyant	4	699\$

Marque	Descr.	Quant.	Prix
Moffat	Laveuse 3 cycles	1	499\$
Moffat	Laveuse 5 cycles	3	529\$
Moffat	Sècheuse 3 cycles	4	319\$
Moffat	Lave-vaisselle (encastré)	1	419\$

Ens.	Prix
Ens. 54" Kiro Pedic	(2) 299\$
Ens. 54" Extra Pedic	(1) 279\$
Ens. 54" Princesse	(1) 229\$
Ens. 54" Pedic	(6) 159\$
Ens. 39" Pedic	(5) 139\$

MOBILIERS DE SALON ET DE CHAMBRE

Habits sur tous les modèles en stock variant de 100\$ à 900\$



MEUBLES CAMILLE SIMARD
533, TRANS-CANADA EST, LEVIS — 833-1341
(aux limites Lévis-Lauzon)

- Cartes Visa et Mastercard acceptées
- Un petit magasin avec un grand pouvoir d'achat

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DU STORE A QUEBEC

25%
SUR TOILES DECORATIVES ALTEX DESIGN

33 1/3%
SUR STORES VERTICAUX MACRAKNIT DE LEVOLOR

25%
SUR STORES VERTICAUX "SUNSCREEN" GARANTIS 10 ANS!

Plusieurs autres spéciaux de 10 à 33 1/3% à voir dans la plus grande salle d'exposition consacrée aux stores à Québec



stores ab emond

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DU STORE A QUEBEC
2525, boul. Hamel, suite 112, Québec — 871-2323
(entre Henri IV et Du Vallon) Ouvert jeudi soir, vendredi soir et samedi

YVON ST-GELAIS et son équipe, toujours là pour vous servir

- ENSEMBLE DE MATELAS DE TOUTE GRANDEUR AU PRIX COUTANT
- MOBILIERS DE SALON, SALLE A DINER, CHAMBRE (moderne, colonial, rustique, canadien)
- MOBILIER DE CHAMBRE PROVINCIAL FRANÇAIS

FUTURS COUPLES, MISES DE COTE GRATUITES

Profitez de nos spéciaux sur tous nos nouveaux meubles au premier plancher.

ESCOMPTE SPECIALE 20% SUR TOUTE LA MARCHANDISE



1020, boul. des Capucins, Qué.
525-4671



YVON ST-GELAIS MEUBLES

A-8 **QUÉBEC ET BANLIEUE**

Sillery, Ste-Foy, Val-Bélair, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Lac-St-Charles, St-Augustin, Vanier, Cap-Rouge

Commission scolaire des Ilets

C'est la guerre aux déficits accumulés

par Marcel COLLARD

La Commission scolaire des Ilets entend resserrer au maximum ses prévisions budgétaires pour l'année 1982-1983, pour mettre fin à l'accumulation des déficits atteignant actuellement \$580,000.

Cette année, selon les renseignements fournis par le secrétaire général, M. Marc Giguère, on tentera d'absorber une partie du déficit accumulé à même le budget de quelque \$12,000,000, mais selon les principes budgétaires acceptés par les commissaires à leur dernière réunion, la différence devra être comblée à même le prochain budget.

Les administrateurs scolaires, dans une perspective d'auto-financement, ont décidé de s'en tenir intégralement aux dispositions de la convention collective relativement au nombre d'enseignants et chercher à rogner le plus possible dans les dépenses dans les autres catégories de personnel pour amortir le déficit et pallier aux diminutions de 4 pour 100 envisagées par le ministère de l'Éducation à ce chapitre des subventions.

Par ailleurs, dans les autres dépenses, les commissaires, sans toucher aux services essentiels comme le chauffage ou l'électricité, donneront la consigne aux directeurs des diverses unités administratives de réviser la pertinence de certains postes des budgets alloués, comme les visites, les frais de voyages ou le matériel didactique et trouver d'autres sources d'économie. Il faudra même remettre en question certains coûts engendrés par le transport scolaire.

Les dépenses d'immobilisation, qui se chiffrent actuellement par \$150,000, seront établies en continuant l'application de critères minimaux déjà fixés.

Autres mesures, la CS ne consacrera aucune somme d'argent à des activités prioritaires entraînant de nouvelles dépenses et elle envisagera différentes modalités permettant de décentraliser la gestion des budgets et les responsabilités au niveau des unités administratives.

Ecole Jacques

La CS publiera, la semaine prochaine, l'appel d'offres pour la reconstruction de l'école Jacques, lourdement endommagée par un incendie l'année dernière. Les plans ont été acceptés et le ministère a autorisé des crédits de \$1,203,710 pour la construction d'une école de six classes (au lieu de 12 comme précédemment). Les travaux devraient être mis en chantier à Pâques et les six classes devront être prêtes à la fin d'août pour accueillir les élèves du secteur, actuellement inscrits à l'école Saint-Vincent.

Le gymnase et les autres bureaux

devront être accessibles au mois d'octobre.

Ecole dans Charlesbourg-Est

Maintenant que le conseil municipal de Charlesbourg a accepté de procéder à des travaux de \$91,000 pour le prolongement d'une rue et donner les services nécessaires, la CS pourra négocier l'achat d'un terrain pour la construction d'une école primaire, au coût de \$2,053,810, dans le secteur Château-Bigot, dans Charlesbourg-Est. Les travaux devraient être entrepris à l'automne 1982 et être complétés en juillet 1983.

La réforme scolaire

Les commissaires songent à consulter le milieu et aussi à l'informer des modifications qui semblent s'annoncer au ministère de l'Éducation. Mis au courant des implications de ces changements, à la suite d'une réunion de la Fédération des commissaires scolaires, en fin de semaine, par MM. Paul-Eugène Roger et Marc Giguère, respectivement directeur général et secrétaire de la CS, les commissaires doivent auparavant s'entendre sur l'éventualité d'orienter leur action sur une base locale ou régionale, de façon à transmettre leur avis au ministère de l'Éducation.



Automobile en feu

Les flammes ont enveloppé une automobile, mardi soir, vers 23h, sur le boulevard Hamel, en face du Collisée. Il ne s'agit pas d'une tempête de neige, selon l'impression que pourrait nous donner une illusion d'optique.

Le Soleil, Yvon Mongrain

Sainte-Foy

Menace de grève des cols bleus

par Vincent CLICHE

Les 270 employés manuels de la ville de Sainte-Foy pourront déclencher la grève dans une semaine, si leurs négociateurs syndicaux ne parviennent pas à s'entendre avec les autorités municipales d'ici là.

Ces cols bleus, membres du Syndicat des employés manuels de la ville de Sainte-Foy, section locale 2360 du Syndicat canadien de la fonction publique, ont pris un vote de grève à 95 pour 100, cette semaine.

Le syndicat a fait parvenir son avis de grève au ministère du Travail, hier, ce qui permettra aux syndiqués de déclencher la grève, jeudi prochain.

Une séance de conciliation est

cependant prévue pour mardi en présence du conciliateur, M. Raynald Brossard.

Le contrat de travail de ces employés syndiqués est terminé depuis le 31 décembre 1980 et ils sont en négociations avec la ville pour son renouvellement depuis 14 mois.

Selon le président du syndicat, M. Normand Blanchet, de nombreux points demeurent encore en litige, dont la sécurité d'emploi, les contrats à forfait, les clauses d'évaluation d'emploi et les salaires.

"Si la ville reste sur ses positions, il y aura certainement grève", a déclaré le président.

Cet arrêt de travail pourrait paralyser tous les services publics de la municipalité dont le déneigement.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Concours

Pour la deuxième fois, le collège Mérici a organisé cette année un concours d'excellence ouvert aux finissants des écoles secondaires de la région de Québec. 160 étudiants et étudiantes se sont inscrits au concours. Les concurrents venaient de 28 écoles secondaires, soit de 11 écoles privées et de 17 écoles publiques. Les premiers gagnants des cinq disciplines ont été Yvan Caron (chimie), de la polyvalente Benoit-Vachon à Sainte-Marie de Beauce; Danielle Plamondon (français), de la polyvalente d'Orsainville à Charlesbourg; Daphné Vézina (histoire), de l'école des Ursulines à Québec; Huynh Minh Truc (mathématiques), de l'école Marie-de-l'Incarnation à Québec, et Louis Pélletier (physique), de l'école secondaire Les Etchemins à Charny.

Etude

Avec la collaboration du cégep de Lévis-Lauzon, le YWCA de Québec donnera des cours sur la gestion des affaires. 15 candidats sont requis pour permettre l'ouverture des cours qui auront lieu dans un local du YWCA, au 855 avenue Holland. Pour donner son inscription, il faut composer 683-2155.

Puces

Les coopératives de Charlesbourg et Tilly offrent l'occasion à la population de participer à un marché aux puces de livres et de disques usagés, qui sera tenu au Cooprix de Sainte-Foy, 3355 rue de la Pêrade, dimanche prochain, de 12h à 14h.

L'âge d'or

Le centre communautaire Saint-Vallier, au 909 rue Sainte-Thérèse, à Québec, met de l'avant un nouveau service pour agrémenter les jours des personnes de l'âge d'or de la basse ville. Des cours y sont donnés dont trois sont gratuits. Il y a aussi un centre de bénévolat pour venir en aide aux personnes âgées qui vivent isolées et qui sont démunies. De plus, l'organisme offre des activités socio-culturelles et des loisirs. Pour obtenir plus de renseignements sur cette oeuvre humanitaire, il faut contacter Mme Estelle Gauthier ou Mme Thérèse Michaud, à 683-3866.

Recherche

Des étudiants de l'École de psychologie de l'université Laval entreprennent une étude sur l'évolution psychologique du partenaire masculin à l'intérieur de différentes formes de vie de couple: la cohabitation ou le mariage religieux. Tout homme intéressé à participer à cette recherche doit communiquer avec André Léveillé (837-8482) ou avec Céline Beauchamp (837-1014). Il n'y aura qu'une rencontre d'une durée de deux heures en soirée, les 23 ou 25 février, au pavillon De Koninck sur le campus.

Recrutement

L'Association coopérative des créateurs artisans de Québec recherche l'adhésion de nouveaux membres artisans. La boutique est située dans la vieille maison Wolfe, à parc Montmorency, à Boischatel. Pour autres informations, composez 871-5831 ou 871-3194.

Loisirs: Beauport accepte les coupures

par Gérald OUELLET

Le sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs de Beauport, qui a fait 17 recommandations préliminaires aux membres du conseil municipal pour diminuer le budget des loisirs de \$255,000 peut se réjouir. En effet, près de 90 pour 100 de ses recommandations ont été acceptées hier soir par les membres du conseil municipal réunis en assemblée spéciale à l'hôtel de ville.

Le budget de la ville de Beauport pour les loisirs s'élève à \$2,6 millions annuellement. Ces 17 recommandations préliminaires du sous-comité avaient été soumises en décembre dernier, pour permettre de réaliser des coupures sur les prévisions budgétaires 1982, mais c'est seulement hier soir que le conseil a donné officiellement suite aux recommandations du sous-comité.

En effet, celui-ci recommande au conseil de réviser sa politique concernant les allocations-automobiles. Il suggère de modifier le format et la publication du bulletin d'information sur les loisirs. Il demande à la ville de surveiller l'emploi du personnel aux

trois stades couverts pour rentabiliser ce secteur.

Le sous-comité a également demandé à la ville d'éliminer l'utilisation de télé-avertisseurs pour les employés des stades couverts. On suggère d'étendre la publicité (panneaux publicitaires) dans les trois stades couverts. On demande de mettre en pratique l'économie d'énergie dans les édifices municipaux. On veut que la ville se débarrasse des édifices inutilisés et n'ouvre les stades couverts qu'au moment de la pleine activité et à la condition que ces édifices s'auto-financent.

Le sous-comité demande aussi à la ville d'élaborer et d'adopter une politique générale concernant les gilets de sports. On veut également que la ville établisse un prix d'entrée pour les adultes aux piscines extérieures. On désire également réduire le budget aux activités parcs et terrains de jeux, entretien des parcs et au salaire du personnel temporaire. Suite à une recommandation de plan directeur de développement des loisirs, le sous-comité suggère que les activités "bal-

le" soit confiées à un comité de balle pour la saison 1982.

On demande également de confier l'exploitation et l'opération du camping Villeneuve à un concessionnaire. Il est de plus recommandé de couper tout financement aux soirées récréatives des employés municipaux. Il est également demandé de réviser la politique générale de tarification des activités en fonction des hausses de coûts et de prévoir un mécanisme d'indexation. Il est de plus suggéré de réviser la tarification des autobus pour le service des loisirs et parcs en fonction des coûts réels et enfin, on demande une étude d'utilisation des locaux pour les loisirs.

Enfin, le sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs de Beauport doit normalement soumettre d'ici la fin de mars prochain, un rapport final contenant ses recommandations permettant la réalisation d'importantes économies, tout en donnant le maximum aux citoyens. On sait que le pourcentage des dépenses de loisirs sur le budget total est, à Beauport, le plus élevé du Québec métropolitain.

Rue Collin: l'environnement sera respecté

Le déglacage du pâté de maisons incendiées de la rue Collin, dans le Vieux-Québec, n'était pas terminé que déjà cette semaine le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Québec était saisi d'un rapport préliminaire faisant le point sur l'état des lieux et inventariant une série d'hypothèses de solutions de rechange.

Le directeur des relations publiques de ce centre hospitalier, M. Lionel Chouinard, tient à assurer l'opinion publique que les choix seront pris en impliquant étroitement les organismes responsables de la protection du Vieux-Québec et en tenant compte des facteurs d'environnement.

On n'en est qu'au stade des croquis et des dessins, et ce n'est vraisemblablement que lors de sa prochaine réunion, à la fin de mars, que le conseil d'administration pourra prendre les orientations pour la reconstruction et la restauration de ce secteur est de la rue Collin. Les hypothèses font notamment état de l'établissement de services médicaux (bureaux de médecins, clinique) de la reconstruction de logements (sept logements ont été détruits dans l'incendie) et du maintien de certaines fonctions commerciales.

Déjà, le déglacage montre que l'immeuble occupé par le restaurant Grenada est une perte totale, tout comme la partie d'immeuble voisine sur la rue Collin. Des estimateurs travaillent présentement sur l'immeuble occupé par la Librairie Pantoute qui a en quelque sorte servi d'écran protecteur aux pompiers pour empêcher que l'incendie ne ravage tout le secteur.

Recensement à la CS des Ilets

CHARLESBOURG — Les recenseurs passeront dans tous les logements de six quartiers de la Commission scolaire des Ilets, dans les deux dernières semaines de février, en prévision des élections scolaires qui auront lieu le 14 juin.

Le recensement sera fait dans les quartiers numéros 1 (Du Jardin), représenté par M. Fernand Métivier; 10 (Bourg-Royal), représenté par M. Jean Charest; 16 (Jacques-Bédard), représenté par M. Fernand Durand; 17 (des Lacs), représenté par Mme Marie T.-Vézina; 18 (Stoneham), représenté par M. Emile Verret et 19 (Lac Beauport), représenté par Mme Monique Kelly.

La liste des votants pourra être corrigée entre le 1er et le 15 avril et les mises en candidature auront lieu le 7 juin.

Se rattache à l'Épargne à terme

ÉPARGNE-RETRAITE

Pour vous simplifier la vie

«Investir dans un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite constitue un excellent placement puisqu'il peut vous assurer plus tard une retraite à votre goût.»

La caisse populaire offre trois types d'Épargne-Retraite dont les taux varient mensuellement, aux six mois ou sont fixes de 1 à 5 ans.

De plus, par le biais de l'impôt, vous récupérez dans la plupart des cas des sommes intéressantes. Pourquoi ne pas les réinvestir dans votre Épargne-Retraite...

À la Caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts!

16% 1 an taux fixe

Se rattache au compte courant

la caisse populaire  desjardins

Prolongement du port à Beauport Plusieurs questions restent sans réponse

par Raymond GAGNE

Les réactions observées et les commentaires entendus montrent que les autorités du port de Québec n'ont pas su répondre de façon satisfaisante à toutes les questions que se posent les citoyens à l'égard du projet d'extension du havre local et de la création d'une presqu'île de 210 hectares, à la limite des battures de Beauport.

MM. Jean-Paul Biron, président de la Commission du port de Québec, Yvon Bureau, responsable du service

de l'exploitation et Jean-Guy Duquet, de la firme Pluram qui a réalisé l'étude des répercussions environnementales pour le compte de la commission portuaire, ont eu à présenter le projet, l'expliquer, puis fournir des précisions demandées par les citoyens.

La séance d'information publique organisée par la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée d'étudier le projet se tenait à l'auditorium de la polyvalente Ullrich-Huot, à Beauport. L'événement a at-

tiré une assistance nombreuse.

Des inquiétudes

Plusieurs interrogations émises par les citoyens sont demeurées sans réponse.

Des intervenants ont exprimé des réserves sérieuses quant à la méthodologie utilisée relativement à plusieurs aspects de l'étude des répercussions environnementales du projet réalisée par la firme Pluram.

Il s'en est aussi trouvé pour dire à la Commission fédérale d'évaluation environnementale leur insatisfaction devant la procédure de consultation publique utilisée.

Un participant est même allé jusqu'à proposer que la commission recommande aux instances supérieures la tenue d'un référendum afin que, par ce moyen, la population soit réellement consultée.

Ce sur quoi, le président de la commission, M. Marcel Lortie, a rétorqué qu'il fallait accepter cette procédure telle quelle et que cette procédure ne permettait pas la tenue d'un référendum.

Quoiqu'il en soit, les citoyens pourront exprimer leurs doléances sur le projet au cours d'audiences publiques qui auront lieu ultérieurement.

Entre-temps, ils ont jusqu'au 14 avril prochain pour transmettre par écrit leurs vues à la commission. Si, de plus, ils désirent se mieux renseigner sur le sujet, ils peuvent se rendre au bureau de consultation que la

commission a aménagé au 2999 avenue Royale, à Beauport.

Inconnues nombreuses

A plusieurs reprises au cours de la soirée, les participants ont souligné le grand nombre d'inconnues qui entourent le projet.

Ainsi, il a été impossible de savoir ce que coûteront les études d'impact qui ont été réalisées ou seront nécessaires pour assurer la réalisation du projet.

La contrainte des secousses sismiques éventuelles n'a pas été considérée, du moins jusqu'à maintenant.

Ni la commission d'évaluation ni les citoyens n'ont pu être informés sur la politique suivie par la Commission des ports nationaux et sur la politique provinciale existante.

Les autorités du port de Québec ne connaissent pas non plus, de façon précise, le coût réel de la réalisation de la première phase du projet. S'il faut en croire M. Yvon Bureau, ce coût s'élèverait à \$40 millions mais il s'agit d'une évaluation approximative.

Si on a appris que le projet permettrait la création de 620 emplois directs, soit environ 3 emplois à l'hectare, on n'a, par contre, pu savoir quel serait l'impact réel sur l'évaluation des propriétés des habitants de Beauport.

On ne sait pas non plus s'il y aura renouveau des égouts pluviaux dans le secteur et quelles seront les incidences environnementales, en particulier l'importance du phénomène de la sédimentation dans la baie qui sera créée.

D'autres inconnues importantes



Inquiétudes sur les conséquences du projet Pluram.

Capitol et Empire L'avenir reste obscur

par Léonce GAUDREAU

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière entre le ministre Clément Richard, des Affaires culturelles, et deux dirigeants des Cinémas unis, dans le but de trouver des solutions à la fermeture des cinémas Empire et Capitol, dans le Vieux-Québec.

Rien de concret n'est sorti de cette "rencontre d'information", si ce n'est l'intérêt partagé qu'on porte sur la disparition de cet autre service dans l'arrondissement historique et, surtout, sur l'avenir de l'histoire im- mense du Capitol.

Selon des informations obtenues auprès de deux participants à cette rencontre, M. André Dumas, du cabinet du ministre, et M. Jean-Paul Séguin, vice-président à l'administration des Cinémas unis, cette rencontre au sommet a permis évidemment d'examiner les causes de cette situation, comme la détérioration du centre-ville de Québec au profit d'une banlieue truffée de centres commerciaux. Québec ne paraît pas devoir connaître de sitôt la reprise en mains du centre-ville qu'on voit ailleurs, dans d'autres grandes agglomérations urbaines.

M. Séguin a rappelé au SOLEIL que si les Cinémas unis fermaient à Québec ses vieilles salles pour en ouvrir de nouvelles en banlieue, il en était différemment dans les grands centres urbains comme Montréal, Toronto, Vancouver où c'est le phénomène inverse qui se passe. "Nous ne sommes pas responsables, de confier M. Séguin, c'est la faute de l'urbanisme et de la ville de Québec. Et ça continue comme ça, ajoutait-il: à la fin de l'entretien téléphonique avec le journaliste, nous devrions même fermer nos deux salles de Place Qué- bec."

Sur cette question des causes et des effets, on est un peu dans un cercle vicieux, le ministre rappelant que la compagnie faisait elle-même peu pour empêcher cela, suivant l'é-

volution "malheureuse" des villes, vic- tims de l'automobile.

Concertation

Mais au-delà de l'analyse des causes de cette situation, il demeure que tant les Cinémas unis que les Affaires culturelles vont chercher à trouver des solutions à ce problème.

Du côté du ministre, on cherche à mettre en contact des promoteurs de projets d'ordre culturel qui se sont déjà manifestés dans le passé, à une époque où le Capitol n'était pas à vendre. "Il est certain que parmi les intéressés, il y en a qui n'ont pas les reins assez solides pour jouer dans les millions que cela exige", de commenter M. André Dumas, "ça demande donc de la concertation". C'est un peu ce rôle de rapprochement qu'on veut entre autres faire jouer au Conseil de la culture de Québec présidé par M. François Bernier.

Aux Cinémas unis, on insiste sur les fonctions culturelles et les qualités architecturales du Capitol construit en 1903, ne serait-ce que pour contrer la mauvaise publicité que la mise en vente des deux salles a provoquée auprès du public. On est donc loin de vouloir empêcher que les futurs propriétaires puissent les utiliser encore comme salles de cinéma s'ils le désirent. Au contraire, d'affirmer M. Séguin, précisant qu'ils avaient même contacté France-Film et Odéon.

Un projet, toutefois abandonné, consistait à transformer le Capitol en sorte de café-campus avec des fonctions multiples, spectacles, cinémas, etc.

LE SOLEIL a appris par ailleurs que des pourparlers (on ne peut encore parler de négociation) avait lieu présentement entre un groupe d'hommes d'affaires de Québec et les dirigeants à Toronto des Cinémas unis (Famous Players). Mais on en sait pas plus pour le moment.

Espoir pour le Capitol

par Léonce GAUDREAU

Tant qu'il y a du cinéma il y a de l'espoir, pourrait-on dire à l'intention de ceux qui s'inquiètent de la disparition des cinémas Empire et Capitol, dans le Vieux-Québec.

Le cinéma Empire est déjà fermé et même placardé depuis quelques semaines. Des vandales y ont déjà fait des dommages pour près de \$5.000.

Mais le cinéma Capitol demeure ouvert et le demeurera, tant qu'on ne lui aura pas trouvé de nouveaux propriétaires.

Telle est l'assurance donnée par un dirigeant de Cinémas unis, M.

Jean-Paul Séguin, vice-président joint à Montréal. Des efforts seront donc faits pour activer la fréquentation de ce cinéma en sursis. Il est même question de présenter du cinéma en trois dimensions d'ici deux mois. On n'en est pas encore à l'étape de se dispenser de porter des lunettes spéciales pour profiter de ce cinéma — cela sera possible d'ici une dizaine d'années — mais on tentera tout de même l'expérience.

Cette promesse de garder le Capitol ouvert n'est toutefois assurée qu'à la condition que les administrateurs à Toronto n'en décident autrement.

SOLEIL

Profitez de réductions exceptionnelles sur de nombreux échantillons de magasin.

LA GALERIE DU MEUBLE TRADITIONNEL

1299, boul. Charest ouest (681-0171)

Tabouret 23x18x17", jacquard bleu	375\$	199\$
Fauteuil, velours bleu & vert	379\$	299\$
Fauteuil à haut dossier, velours beige	499\$	299\$
Fauteuil à haut dossier, velours sable	399\$	319\$
Fauteuil pivotant, velours au choix	450\$	349\$
Fauteuil pivotant, tissu rouille	839\$	349\$
Fauteuil, velours beige & vannerie	520\$	359\$
Banc 52x16x22", velours rose	555\$	399\$
Fauteuil, velours beige & vannerie	720\$	429\$
Canapé-lit 70", tissu beige & taupe	599\$	495\$
Fauteuil "Queen Ann", tissu fleuri vert	845\$	499\$
Canapé 60", tissu beige & brun	769\$	595\$
Fauteuil "Louis XV", velours rose	865\$	629\$
Fauteuil "Louis XV", velours rose	919\$	659\$
Canapé-lit 70", tissu beige & taupe	899\$	695\$
Fauteuil pivotant, velours saumon	1045\$	695\$
Fauteuil pivotant, velours beige	1055\$	695\$
Canapé 58", damas beige & bleu	1930\$	699\$
Canapé "Tuxedo" 62", velours taupe	1395\$	795\$
Canapé 62", tissu vert & aqua	1519\$	795\$
Canapé 60", velours beige ou vert	1315\$	795\$
Canapé "Tuxedo" 77", velours beige	1569\$	895\$
Canapé "Tuxedo" 78", velours bleu	1695\$	895\$
Canapé 65", tissu fleuri beige & vert	2075\$	995\$
Canapé 64", tissu fleuri bleu	2195\$	995\$
Canapé 84", velours beige à motifs	2285\$	995\$
Canapé 82", damas beige & bleu	2449\$	995\$
Chaise longue 60", velours bleu	1315\$	999\$
Canapé 86", tissu fleuri bleu	2649\$	1095\$
Canapé "Tuxedo" 87", velours taupe	1759\$	1195\$
Fauteuil de repos & pouf, cuir marron	2190\$	1195\$
Canapé 87", tissu fleuri rose & beige	1585\$	1295\$
Canapé 62" à haut dossier, cuir marron	2519\$	1295\$
Canapé 92", tissu fleuri beige & vert	2515\$	1395\$
Canapé-lit 75" & fauteuil, velours bleu	2025\$	1495\$
Canapé 90", cuir cognac	2595\$	1595\$
Salon modulaire canapés 94" et 53" et chaise longue, tissu brun & beige	2545\$	1895\$
Canapé 84" à haut dossier, cuir marron	3159\$	1995\$
Canapé 92", tissu beige, vert & rouille	3185\$	1995\$
Mobilier "Hippiewhite" : scapou, commode 60", miroir 46", commode 40", lit 60" et 2 tables de chevet	3630\$	1995\$
Table 38x56-74", bahut 40" & 4 chaises	2800\$	2195\$
Table 46x67-103", 4 chaises & 2 fauteuils	4795\$	2495\$
Table 44x64-104", 4 chaises & 2 fauteuils	4423\$	2595\$
Mobilier oriental table 42x64-98", vaisselier 54", 4 chaises & 2 fauteuils	4925\$	2995\$
Mobilier "Louis XVI" : table 42x54-86", vaisselier 54", 4 chaises & 2 fauteuils	4680\$	2995\$
Mobilier "Hippiewhite" : table 44" dia-92", vaisselier 38", 3 chaises & 1 fauteuil	3771\$	3195\$
Mobilier en pacanier & loup, commode 69", miroir 29", commode 42", tête de lit 60", et 2 tables de chevet	5564\$	3295\$
Système mural 92"x79", cerisier	5429\$	3395\$
Mobilier oriental laque noir, commode 76", miroir 23", tête de lit 60", et 2 tables de chevet	5040\$	3595\$
Mobilier en pacanier table 40" diam-80", vaisselier 45", 3 chaises & 1 fauteuil	4530\$	3625\$
Mobilier en acajou, commode 79", miroir 30", commode 39", tête de lit 60", et 2 tables de chevet	5667\$	3995\$
Mobilier en pacanier table 42x72-102", vaisselier 46", 4 chaises & 2 fauteuils	6300\$	3995\$
Mobilier en acajou table 44x64-104", vaisselier 58", 4 chaises & 2 fauteuils	7730\$	3995\$
Système mural 141"x79", pacanier	6684\$	4295\$
Mobilier en pacanier table 42x52-96", vaisselier 54", 4 chaises & 2 fauteuils	9395\$	6895\$

LA GALERIE DU MEUBLE CONTEMPORAIN

18, rue Courcellette (681-0171)

Tabouret, métal blanc, brun ou rouge	18\$	9\$
Tabouret, métal blanc & bois naturel	28\$	15\$
Tabouret ajustable, pin naturel	65\$	39\$
Table de chevet 18", érable naturel	162\$	59\$
Élément d'angle 18x18x26", teck	166\$	99\$
Table de chevet 17", teck	182\$	145\$
Fauteuil, velours taupe	360\$	149\$
Piédestal 26"h., laiton & verre clair	240\$	159\$
Ensemble de 2 chaises, laiton & cuir	870\$	159\$
Piédestal 36"h., laiton & verre clair	245\$	169\$
Bureau 32", teck, plateau similicuir	240\$	189\$
Berceuse, métal chromé & bois naturel	310\$	195\$
Table 20x20x20", laiton & verre fumé	290\$	199\$
Commode 2 tiroirs, 33", chêne naturel	332\$	199\$
Ensemble de 2 chaises, laiton & velours	518\$	199\$
Table 54x18x16", stratifié marine	295\$	229\$
Élément bar 42x78", champagne & laiton	505\$	249\$
Commode 3 tiroirs, 32", teck	319\$	250\$
Armoire 48x42", chêne naturel	345\$	269\$
Élément pour téléviseur 30x72", pacanier	350\$	295\$
Table 24" dia. x20", stratifié marine	440\$	295\$
Fauteuil & pouf, velours rouille	745\$	295\$
Fauteuil pivotant, velours rose	540\$	299\$
Fauteuil, lainage grège	760\$	299\$
Table 35" dia. & 4 chaises, laquées blanc	500\$	349\$
Table 36x36x16", stratifié lustré beige	490\$	369\$
Commode 3 tiroirs & 2 portes, 32", teck	484\$	385\$
Canapé 54", tissu marron à motifs	495\$	395\$
Commode 5 tiroirs, 32", teck	496\$	395\$
Table 36x48x60" & 4 chaises, bois nat.	571\$	395\$
Table 48x18x18", stratifié ivoire	625\$	395\$
Table 48x24x14", stratifié lustré beige	630\$	395\$
Ensemble de 4 chaises laquées blanc	660\$	395\$
Table 42x60", marbre & verre clair	1085\$	395\$
Fauteuil à haut dossier, rotin naturel	735\$	395\$
Système mural 49x51", noir & laiton	755\$	395\$
Fauteuil de repos, velours tabac	1035\$	395\$
Table 42x68-108", noyer & miroir	1300\$	395\$
Table 30x30x16", laiton & verre fumé	542\$	399\$
Fauteuil, velours tabac	565\$	429\$
Canapé 63", tissu marine & blanc	525\$	459\$
Fauteuil, rotin noir	795\$	495\$
Canapé 63", lainage grège	995\$	495\$
Canapé 86", tissu marine & blanc	649\$	549\$
Canapé 85", lainage grège	1160\$	595\$
Système mural 79x71", pacanier	649\$	599\$
Canapé-lit 76", tissu marine & blanc	849\$	695\$
Fauteuil de repos, cuir naturel	1255\$	695\$
Table 40x40x14", frêne naturel	995\$	699\$
Canapé 69", velours prune	1270\$	795\$
Système mural 64x80", beige & or	1405\$	795\$
Fauteuil de repos, cuir naturel	1710\$	795\$
Lit 60x80", velours bleu	1590\$	895\$
Fauteuil de repos & pouf, cuir tabac	1600\$	895\$
Canapé 82", velours pêche	1960\$	895\$
Système mural 67x94", noir & laiton	1680\$	995\$
Système mural 87x74", beige & laiton	1741\$	995\$
Ensemble de 4 chaises & 2 fauteuils	1750\$	995\$
Ensemble de 6 chaises, similicuir	1770\$	1170\$
Table 41" dia. & 4 chaises, rotin noir	2735\$	1195\$
Salon modulaire 5 éléments, velours	2050\$	1395\$
Buffet 82", rotin blanc	3250\$	1495\$
Fauteuil de repos, velours beige	2195\$	1595\$
Table 43x99-118", laiton & verre fumé	2895\$	1595\$
Salon modulaire 17 éléments, velours	4160\$	1995\$
Table 52" dia -79" & 4 chaises, rotin	4775\$	1995\$
Système mural & bureau 67x71", chêne	2499\$	1995\$
Mobilier de chambre en laque beige, 2 commodes 32", armoire 32", étagère 32", table de chevet 32" et lit 60x80"	9160\$	5995\$

Le régime autogéré d'épargne-retraite du Montréal Trust.

Nos relevés toujours «à jour» vous permettent de mieux déterminer les meilleures occasions de placement... un avantage certain!

- Possibilité de placements très souples
- Frais déductibles aux fins de l'impôt
- Administration à nos bureaux
- Supervision directe par un fiduciaire professionnel

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

Québec
475, rue Saint-Amable
Québec G1R 5E4
529-8841

Venez jaser avec nous

la galerie du meuble
ROCHE-BOBOIS

ROCHE-BOBOIS: 16, RUE COURCELLETTE (681-4101)
CONTEMPORAIN: 18, RUE COURCELLETTE (681-0171)
TRADITIONNEL: 1299, BOUL. CHAREST OUEST (681-0171)
LES GALERIES DE LA CAPITALE (681-0171)



Découverte d'objets volés

A la suite d'informations, les enquêteurs Michel Fournier (à gauche) et Maurice Duchesneau, de la police de Loretteville, ont mis la main sur un stock d'objets volés, dans un appartement de Québec. Trois individus ont été arrêtés relativement à cette affaire. Ils avaient volé une fourgonnette, à Québec, dimanche soir et, après avoir fait le plein d'essence sans payer, se sont rendus à Loretteville pour commettre quelques cambriolages. Toute personne croyant reconnaître un appareil lui appartenant est priée de communiquer au numéro de téléphone 342-1921.

Mort accidentelle de l'équipage de "L'Ecume"

par Michel TRUCHON

Le coroner Stanislas Déry est venu à la conclusion qu'il n'est pas présomptueux d'affirmer que le capitaine et les trois membres d'équipage du chalutier "L'Ecume", disparu en mer après son départ de Les Méchins, le 4 avril 1980, ont perdu la vie dans le naufrage.

Il ajoute que la preuve entendue lors de l'enquête qu'il a tenue la semaine dernière n'a pas révélé d'éléments permettant d'imputer à une tierce personne ou à qui que ce soit la responsabilité criminelle de cet accident.

"L'Ecume", un chalutier de construction récente, bâti en fer, était sous la responsabilité du capitaine Gaston Desrosiers, de Mont-Joli. L'équipage était constitué par MM. Jocelyn Gagné, de Saint-Ulric, Sylvain Boulay, du même endroit, et Paul-Re-

né Martel, de Matane.

Le navire était la propriété de la compagnie Verreault Navigation Inc. de Les Méchins. Il s'agissait d'un chalutier jaugeant environ 80 tonnes, d'une longueur de 65 pieds et propulsé par un moteur diesel. Il était muni d'à peu près tout l'équipement imaginable et on venait d'y installer un moteur neuf.

Il avait quitté le quai de Les Méchins le 4 avril 1980, vers 21h50, pour une excursion de pêche sur la Basse-Côte-Nord, de Sept-Îles en descendant, et le retour au port d'attache était prévu vers le 11 ou le 12 avril.

Des tentatives furent faites pour atteindre "L'Ecume" par radio les 5 et 6 avril, mais en vain. A la fin de la journée du 6 avril, l'alerte était donnée aux responsables de la garde côtière.

Dès le lendemain ma-

tin, les recherches étaient organisées à divers niveaux: garde côtière, autres navires de pêche, service de recherches à Halifax et se prolongèrent pendant quelques jours sans résultat qui vaille.

On ne retrouva que quelques débris de bois non identifiés près de Cap-Chat, un baril d'huile semblable à ceux entreposés sur le pont de "L'Ecume", des flammes d'huile au large de Cap-Chat et une ceinture de sauvetage au nom du chalutier disparu.

"La preuve faite devant nous nous a convaincus que rien n'a été négligé par qui que ce soit pour repérer le navire ou son équipage, à compter du moment où l'on s'est inquiété de son défaut de répondre aux appels par radio-téléphone", note le coroner Déry.

La garde côtière a mé-

me fait des vérifications auprès des responsables de 14 navires étrangers susceptibles de s'être trouvés à proximité de l'endroit du naufrage dans la nuit du 4 au 5 avril 1980. Cette vérification n'a apporté aucune lumière sur la possibilité que "L'Ecume" ait été abordé par l'un de ces navires.

Le coroner Déry tire aussi la conclusion que "L'Ecume" aura vraisemblablement sombré dès les quelques heures qui suivirent son départ, "tel naufrage se produisant en un endroit situé à une dizaine de milles au large de Cap-Chat, soit dans le corridor normalement utilisé par les gros navires marchands en direction de l'océan. On devine la hauteur des vagues résultant du passage à pleine vitesse d'un navire à fort tirant d'eau".

Me Déry souligne que l'absence de survivants et d'épaves rend difficile un diagnostic positif de la cause immédiate de ce naufrage. A ce sujet, plusieurs témoins ont émis des opinions sur la cause probable du sinistre. On a parlé d'abordage par un gros navire qui ne se serait pas arrêté, de chavirement causé par les vagues. On a été unanime à rejeter comme cause un incendie à bord.

Recommandations

Le coroner fait siennes les recommandations contenues dans le "rapport d'incident" préparé par la garde côtière canadienne: — Que les navires de pêche soient obligés à rapporter leurs déplacements aux centres de gestion du trafic maritime lorsqu'ils sont dans les limites de ces centres.

— Que le début des opérations du navire NGCC Ville-Marie soit avancé d'au moins un mois, soit vers le 15 avril plutôt que le 15 mai, afin d'assurer une meilleure action lors d'opérations de sauvetage et de recherche.

— Que le coordonnateur du sauvetage maritime reçoive l'autorité d'émettre des communiqués de presse afin de renseigner adéquatement les médias.

Un REÉR qui ne battra pas en retraite.



REER - COMPTE D'ÉPARGNE A

14 1/2 %

Un placement qui allie la simplicité d'un compte d'épargne à l'attrait fiscal d'un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR). Pas de frais. Possibilité de Prêts REÉR. Intérêts calculés sur le solde minimal de chaque mois et crédités deux fois par an. **VENEZ CHERCHER NOTRE BROCHURE GRATUITE-REÉR: ÉTUDE DES INVESTISSEMENTS POUR 1982.** Rédigée par les services de recherche économique et financière du Trust Royal pour vous faire mieux comprendre les causes de la conjoncture actuelle au Canada.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

BUREAU PRINCIPAL:

1122, chemin St-Louis, Sillery — 681-7241

SUCCESSALE:

2700, boul. Laurier, Ste-Foy 658-1013

SUCCESSALE:

1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

sélectronic

meilleur **PRIX** CERTIFIÉ

marantz

DISTINCTION SERIES

1030 Enceinte 3 voies, 3 haut-parleurs, suspension acoustique: grave 10", moyen 5 1/2", aigu 3 1/2", puissance d'entrée, 50 W. RMS. Garantie 5 ans, au meilleur prix certifié.

99\$ ch.

sélectronic

QUÉBEC 600, Bevérdère, 683-2525
 STE-FOY 2651, Hochelaga, 658-4535
 ROBERVAL Carrefour Jeannots, 275-5555
 AMOUI 172, St-Benoit nord, 629-2300



Suspendu par les cheveux

Dave Hanna, âgé de 16 ans, a été averti par la direction du Kitchener Collegiate qu'il ne pouvait retourner en classe tant et aussi longtemps que ses cheveux n'auront pas une couleur uniforme. Il s'est présenté en classe ayant fait raser ses cheveux, bruns dans leur état naturel, n'en conservant qu'une partie, le reste étant teint en blond et en bleu.

Shirley Morin ira en procès pour l'incendie au Continental de St-Georges

par Lucien LATULIPPE

La propriétaire du restaurant La Diligence qui avait son local dans l'hôtel Continental de Saint-Georges-de-Beauce a été envoyée aux assises, hier, pour y subir son procès sous l'accusation d'incendie. Agée de 46 ans, Mme Shirley Morin a été libérée sur parole en attendant la suite des procédures judiciaires.

L'enquête préliminaire s'est déroulée au palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce sous la présidence du juge Louis Carrier. Me Jacques Tardif était le représentant de la Couronne et Me Jérôme Poirier était l'avocat de la défense.

Cet incendie remonte au 29 juillet 1980 et il avait éclaté vers 5h du matin. L'enquête policière a révélé que le feu avait pris naissance au pied d'un escalier et que du solvant avait été utilisé pour le stimuler. Les pertes ont été estimées à \$75,000.

Le 3 mars

Ce même hôtel a été rasé par les flammes un an plus tard. Yvon Gilbert, âgé de 21 ans, de Saint-Georges, a avoué qu'il était l'auteur de ce second incendie et il doit connaître sa sentence le 3 mars.

La destruction du Continental a entraîné des pertes de \$300,000. Gilbert a de plus reconnu être l'auteur de deux autres incendies, l'un au bar Elite (dommages de \$50,000), le 12 août, et l'autre au commerce A. Sévigny (dommages \$2,000), le 28 août. L'hôtel Continental a été détruit le 20 août 1981.

D'autre part, c'est lundi prochain que Réjean Gaboury, âgé de 28 ans, de Sainte-Aurèle de Beauce-Sud, doit se présenter devant la cour au palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce.

D'abord accusé de tentative de meurtre, Gaboury a vu l'accusation réduite à possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux. Me Jacques Tardif, représentant de la Couronne, est au dossier.

Le délit remonte au 27 novembre et il s'est produit en face d'un hôtel de Sainte-Aurèle. Deux coups de feu ont été tirés avec une carabine 308, mais personne n'a été blessé.



VENTE DE FERMETURE

DE NOTRE SUCCESSALE DE SAINT-REDEMPTEUR SEULEMENT

TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN EST SACRIFIÉE PRESQUE AU PRIX COUTANT

Des marques réputées (PRINCEVILLE, COLLIN, JEYMAR, etc.) dans un choix de meubles et appareils électriques, ainsi que lampes, tableaux etc. etc.

AVIS
 Notre succursale de Saint-Agapit n'est pas affectée par cette vente et restera ouverte au public.



PRINCE & FIU Ltée

1404, DES FRENES, SAINT-REDEMPTEUR — 831-3441

Psychiatre accusé de faux témoignage

par Michel TRUCHON

Un psychiatre de Québec, le Dr Serge Côté, a été accusé hier d'avoir rendu un faux témoignage dans le procès pour meurtre qu'a subi la semaine dernière Claude Bolduc, aux assises.

Le spécialiste a comparu hier après-midi devant le juge Anatole Corribeau, de la cour des sessions de la paix et a choisi un procès devant un juge seul, après avoir plaidé non coupable.

Son avocat, Me Richard Grenier, a fait savoir au juge Corribeau qu'il déplorait qu'il n'y ait pas eu de pré-enquête judiciaire pour décider si cette affaire méritait qu'on tente des poursuites. Il a aussi protesté contre le fait que son client ait été traduit devant le tribunal après avoir fait l'objet d'un mandat d'arrestation.

Le Dr Côté était menotté, lors de sa brève apparition en cour des sessions de la paix à 14h30 hier. Il a été libéré sur parole en attendant son enquête préliminaire inscrite au rôle du 1er avril.

Me Marc-André Boulianne, le procureur de la Couronne qui a mené le procès de meurtre aux assises et qui était aux comparutions hier, a répondu à l'avocat de la défense en

disant que la pré-enquête dont celui-ci parlait avait été tenue aux assises. Il a précisé que l'offense reprochée au Dr Côté attaquait le système judiciaire à sa base même.

Accusé examiné

L'accusation de parjure portée hier contre le Dr Serge Côté fait suite au témoignage qu'il a rendu à la demande de la défense, lors du procès que subissait Claude Bolduc, de Villeroi, pour le meurtre de son épouse abattue d'une balle dans la tête en septembre dernier.

Claude Bolduc a été trouvé coupable de meurtre avec préméditation, mardi, et condamné à l'emprisonnement à perpétuité avec possibilité de présenter sa demande de libération conditionnelle dans 25 ans.

Dans son témoignage sur la preuve d'aliénation mentale, le Dr Côté avait soutenu qu'il avait rendu visite à l'accusé à deux reprises. En contre-preuve, la Couronne avait établi, par le témoignage de gardiens du centre de détention, que le psychiatre n'était allé voir Claude Bolduc qu'une seule fois.

Gingras a succombé aux lésions causées par une pièce de métal

M. Laurent Gingras a succombé à de multiples lésions internes causées par une pièce de métal qui l'a transpercé. C'est ce qu'a révélé hier, l'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec par le Dr Georges Miller.

Agé de 33 ans et domicilié à Saint-Antoine-de-Tilly, dans la circonscription de Lotbinière, M. Gingras est mort vers 15h30, avant-hier, à la suite d'une collision entre son auto

et un camion sur la route 132 à Sainte-Croix.

Le morceau de métal qui a transpercé M. Gingras provenait du camion, précise la Sûreté du Québec qui a ouvert une enquête sur cette tragédie.

M. Gingras a connu une mort instantanée. Après l'identification du corps à la morgue, hier, l'enquête du coroner a été ajournée.



Heurtés par un train
Deux occupants d'une automobile, Wilfred et Alexandra Gauthier, tous deux âgés de 79 ans, ont été tués hier après-midi, à Mirabel, lorsque leur véhicule qui était immobilisé sur la voie ferrée a été heurté par un train de marchandises du Canadien national. La voiture a été trainée sur une distance de 1.500 pieds.

Pas d'arrestation au sujet du meurtre, av. de la Ronde

par Lucien LATULIPPE

Aucune arrestation n'avait été effectuée par la police de Québec, hier, relativement au meurtre de Diane Aubert dans son logement de l'avenue de la Ronde. Mais un porte-parole de ce corps policier laissait entendre, hier soir, que l'enquête progressait normalement.

Plusieurs personnes susceptibles de fournir des informations pouvant permettre de retracer les deux présumés auteurs de ce meurtre ont été interrogées par les sergents-détectives Paul Gingras et Réjean Tremblay à qui l'enquête a été confiée.

La compagne de la victime, Mme Marylène Grenier, âgée de 40 ans, qui a été blessée de 30 coups de couteau, a repris conscience hier, mais elle n'était pas assez bien pour que des policiers puissent l'interroger.

Agée de 23 ans, Mlle Aubert était une transsexuelle comme Mme Grenier, soit un homme devenu femme. L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec par le Dr Richard Authier a révélé qu'elle avait encaissé 121 coups de couteau dont 32 étaient mortels.

Les deux individus recherchés avaient été amenés au logement du 1296 de la Ronde par la victime au cours de la soirée de lundi et c'est vers 1h30 de la nuit suivante que le crime a été découvert. Un voisin a alerté la police.

La police laisse entendre qu'un portrait-robot de l'un des suspects a pu être tracé selon les informations obtenues et on espère que Mme Grenier pourra fournir, aujourd'hui ou dans quelques jours, des renseignements précieux sur ces deux individus.

Les armes du crime sont cinq

couteaux de cuisine qui ont été trouvés sur place et le vol, pour le moment, demeure le mobile du crime.



M. Rodrigue Biron
M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec sera le conférencier invité lors du souper du CDE le mercredi 24 février 1982 à 17.45 heures à l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy. Sujet: Programme d'aide aux entreprises en difficulté proposé par le gouvernement du Québec. Réservations obligatoires: (418) 522-7001 M. Rousseau. Prix: 27,00\$ (A.P.N.)

HONDA
c'est l'auto-satisfaction.

STE-FOY
Lallier Automobile Inc.
2000, boul. Charest
687-2525

LEVIS
E.G. Automobiles Inc.
155, route Kennedy
833-2135

CHARLESBOURG
Lallier Automobile Inc.
280 - 47e Rue ouest, Charlesbourg
627-1010, 623-9303

BOISCHATEL
Auto Frank & Michel Inc.
5790, boul. Ste-Anne
822-2252

Rendement élevé!
L'ÉPARGNE-RETRAITE
CHEZ NOUS...

17 1/4%
par année

C'est le taux d'intérêt garanti le plus élevé versé actuellement par la Banque de Montréal sur un certificat de placement de retraite (minimum de \$1 000, durée de 3 à 5 ans, intérêt versé annuellement). Nous offrons également des taux d'intérêt concurrentiels sur notre compte spécial de retraite et sur nos dépôts à terme de retraite remboursables. Renseignez-vous à l'une de nos succursales. Vous serez agréablement surpris par les avantages d'un R.E.E.R. chez nous. Taux concurrentiels. Choix de 3 régimes de dépôt. Aucuns frais d'adhésion, aucuns frais de résiliation ni de frais annuels.

Banque de Montréal

*Certificats émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal. Taux sujets à changement sans préavis.

MAGNAVOX
DES PRIX MEILLEURS QUE JAMAIS!

TÉLÉCOULEUR 63 cm (26") AVEC PRÉCISION DES DÉTAILS ACCRUE DE 25%
Meuble de style méditerranéen classique au riche fini pacanier. Un filtre à haute définition procure 330 lignes de définition (au lieu de 260) afin d'offrir une image d'une netteté exceptionnelle. Des rouleaux dissimulés. (modèle 4736)

TÉLÉCOULEUR 63 cm (26") AVEC TÉLÉCOMMANDE!
Mettez en marche ou arrêtez le télécouleur, changez les canaux et réglez le volume à distance. Un filtre à haute définition. De style contemporain, cet appareil est pourvu d'une base amovible. (modèle 5010)

TÉLÉCOULEUR 63 cm (26") DE CONCEPTION AUDACIEUSE!
Appareil fini en pacanier vernis noir brillant ou blanc éclatant avec une base recouverte de chrome brillant. Un filtre haute définition. Une télécommande. (modèle 5020)

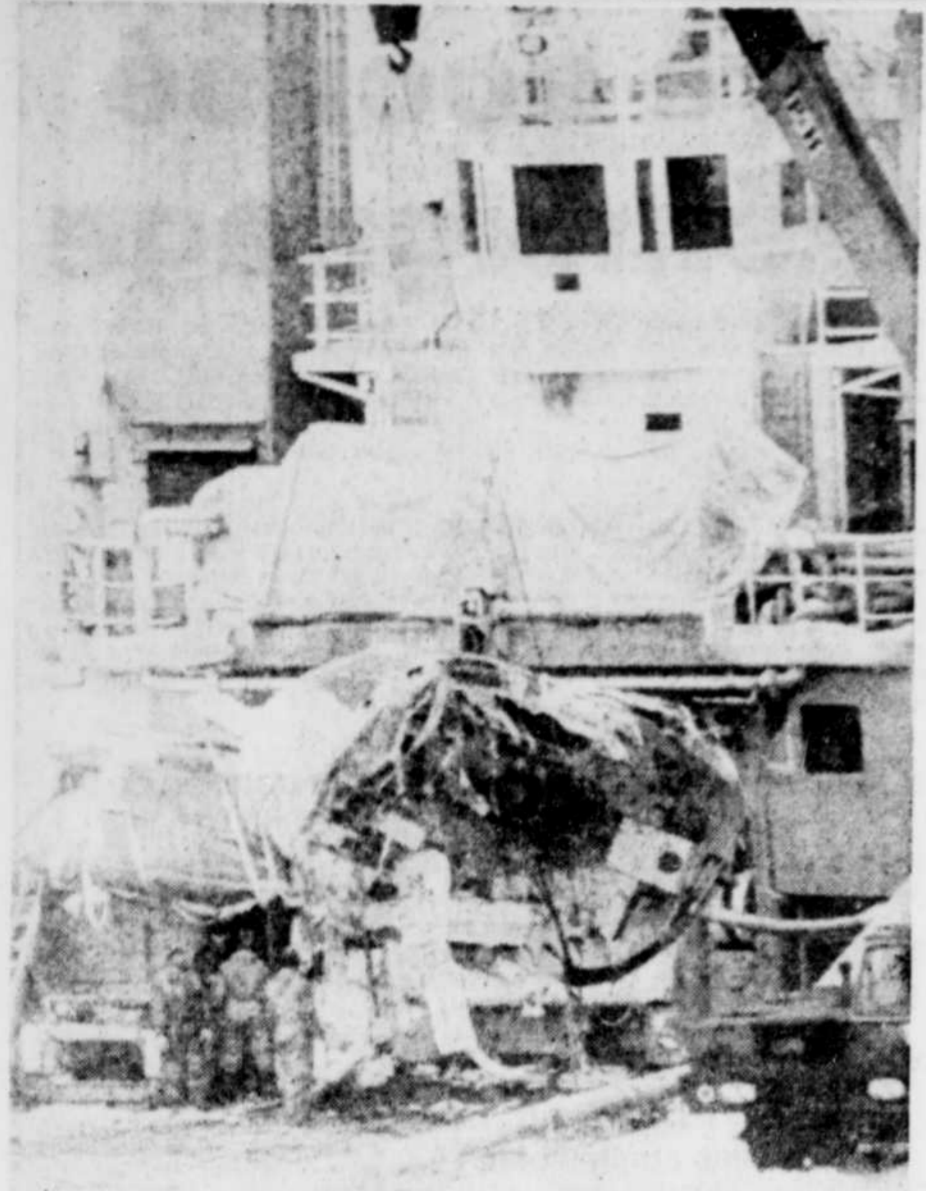
TÉLÉCOULEUR 63 cm (26") AVEC SON HAUTE-FIDÉLITÉ ET TÉLÉCOMMANDE!
Un système de haut-parleurs à trois voies avec commandes séparées des canaux à clavier Touch-Tune fonctionnant avec micro processeur. Meuble de style méditerranéen. (modèle 5056)

ÉPARGNEZ PLUS DE \$100,000

PHILIPS

MAGUIRE ÉLECTRIQUE L.T.E.E.
430, ST-SACREMENT
681-4124

Deux cloches de plongée recherchent l'Ocean Ranger



Un des trois canots de sauvetage de l'Ocean Ranger a été recueilli hier et ramené au quai de Saint-Jean (Terre-Neuve). L'embarcation était très endommagée. Cinq corps ont aussi été repêchés par ce navire.

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — On descendra deux cloches de plongée au fond de l'océan au large de Terre-Neuve pour essayer de retrouver la plate-forme Ocean Ranger qui, en coulant lundi matin, a entraîné la mort de 84 hommes.

Le navire de service Balder Cabot est arrivé à Saint-Jean, hier, venant de Halifax, avec les cloches à son bord. Il attendait une amélioration des conditions atmosphériques pour se diriger vers le lieu de la catastrophe, à 175 milles marins de Terre-Neuve. Un porte-parole de Mobil Oil Canada Ltd. a ajouté qu'il devrait quitter le port aujourd'hui, jeudi.

Des plongeurs dans les cloches, qui sont munies de puissants projecteurs sous-marins, chercheront à établir pourquoi la plate-forme géante a pris 15 degrés de gîte et a coulé.

La compagnie Mobil rapportait, à la fin de la journée d'hier, que les navires de recherche avaient récupéré 19 corps. Une morgue a été temporairement installée dans un hangar de la compagnie, sur le versant sud du port. On avait ramené un autre cadavre plus tôt dans la journée et on attendait l'arrivée d'un autre dans la nuit.

Huit navires prenaient part aux recherches. Le Java Seal rapportait pour sa part avoir 12 corps à son bord, et le Balder Hudson cinq. Les deux navires demeuraient, pour l'instant, dans le secteur des recherches.

Naufragés russes

C'est un appareil des Forces armées canadiennes qui a guidé les na-

vires vers les endroits où se trouvaient les corps, portant gilet de sauvetage et flottant sur des vagues de 10 mètres.

Entre-temps, on s'attendait à ce que le Sir Humphrey Gilbert, un navire de la garde côtière canadienne, arrive à Saint-Jean, aujourd'hui, avec à son bord cinq survivants du cargo russe Mekhanik Tarasov et les corps de 13 autres marins morts dans le naufrage du navire.

Un chalutier-usine soviétique avait sept autres corps du navire russe à son bord.

Les cinq survivants soviétiques, de retour sur la terre ferme devront répondre à une question que tous se posent: Pourquoi donc le capitaine du "Mekhanik" a-t-il tant tardé à donner

l'ordre d'évacuation de son navire?

Il semble, en effet, que le capitaine a préféré attendre l'arrivée d'un bateau-usine soviétique dans les parages plutôt que d'être recueilli par le cargo danois "Sigurdfarid". C'est ce qui explique que seulement cinq hommes, repêchés à la mer, aient pu être sauvés.

Le Mekhanik Tarasov, qui était parti de Trois-Rivières pour se rendre en Europe, avec un cargaison de conteneurs, a pris de la bande au cours de la même tempête qui a causé la perte de l'Ocean Ranger. Le navire soviétique a chaviré et a coulé tôt mardi, 240 milles marins à l'est de Saint-Jean. Il se rendait, semble-t-il, à la rescousse de l'Ocean Ranger.

Violente tempête

Le mauvais temps a beaucoup nuit aux équipes de secouristes. Les autorités de la Mobil Oil du Canada, responsables des forages du gisement Hibernia où était installé l'"Ocean Ranger", songent à stopper les recherches à cause du mauvais temps.

Le porte-parole de Mobil a expliqué que les corps allaient être d'abord transportés à la morgue temporaire pour une première identification, puis ensuite au Centre des sciences de la santé, principal hôpital de la ville. Un porte-parole de l'hôpital a ajouté qu'après les autopsies, les corps seraient remis aux parents pour être mis en terre.

Deuil national à Terre-Neuve en hommage aux 84 victimes

SAINT-JEAN (d'après PC, CP et UPC) — Après avoir décrété que demain, vendredi serait journée de deuil national à Terre-Neuve, le gouvernement de cette province a tenu la Mobil Oil responsable du naufrage de la plate-forme pétrolière "Ocean Ranger".

Quoique plusieurs sous-contractants étaient impliqués dans l'exploitation du gisement du puits J-34 du projet Hibernia, M. Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve, a expliqué que la Mobil Oil était la grande responsable de l'accident puisque c'était elle qui détenait le permis d'exploitation du gisement Hibernia. Les drapeaux seront en berne, par-

tout dans la province, demain. Les bureaux du gouvernement seront fermés et des messes seront chantées à la mémoire des 84 disparus de l'"Ocean Ranger".

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a indiqué que deux plates-formes de forage de la firme Mobil Oil, qui se trouvent non loin de celle qui a été emportée par la tempête lundi dernier, seront ramenées sur la côte pour une inspection complète. Pour l'instant, les forages au large de Terre-Neuve sont stoppés.

L'Ocean Ranger avait subi une inspection complète en juin dernier, a affirmé hier M. Keith Nicol, représentant de l'ABS.

Un certificat de navigabilité avait été émis par cet organisme.

L'American Bureau of Shipping est un organisme de classification international et indépendant. Il est responsable de l'émission des certificats de navigabilité des plates-formes de forage enregistrées aux États-Unis.

La Mobil Oil, qui exploite le gisement Hibernia au large de Terre-Neuve, était locataire de l'Ocean Ranger qui appartenait à une firme de la Nouvelle-Orléans, la Ocean Drilling and Exploration.

Cependant, l'inspection biennale de la garde côtière américaine n'avait pas eu lieu comme prévue en décembre dernier.

Vol qualifié à Beauport: un 2e suspect est arrêté

par Lucien LATULIPPE

Le second suspect arrêté par la police de Beauport, relativement au vol qualifié dont a été victime M. Gabriel Rioux, dans son domicile de l'avenue Roy-

le, le 30 janvier, a comparu en cour des sessions de la paix, hier, et l'enquête sur le cautionnement a été fixée à demain.

Agé de 18 ans et originaire de Hauterive,

Jean-Pierre Tremblay a été accusé de tentative de meurtre et de vol qualifié. Il avait été rejoint dans le Mail Saint-Roch de Québec, avant-hier.

Le premier suspect a été retracé le 8 février. Jacques Picard, âgé de 18 ans, s'est vu refuser tout cautionnement. Les deux mêmes accusations pèsent sur lui.

Le plaignant, qui est âgé de 32 ans, s'était rendu dans une brasserie du Mail Saint-Roch et il aurait raconté qu'il avait de l'argent. Ses vauriens sont tombés dans des oreilles intéressées qui se sont liées rapidement d'amitié avec lui et c'est ainsi, selon la police, que les deux accusés ont été amenés à Beauport par le plaignant.

Ce dernier a reçu une raclée et il a dû passer quelques jours à l'hôpital. C'est un voisin de palier qui l'a entendu gémir et qui a alerté la police.

Olson est transféré à Kingston

KINGSTON, Ont. (PC) — Clifford Olson, reconnu coupable de meurtre, a été transféré hier d'un centre de correction de Vancouver au pénitencier de Kingston.

Un porte-parole de l'institution fédérale à sécurité maximum, M. Dennis Curtis, a rapporté au cours d'une entrevue qu'Olson était arrivé à l'aéroport de Kingston à 20h20. Il a été immédiatement conduit au pénitencier.

Olson a été reconnu coupable du meurtre de 11 jeunes gens dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique.

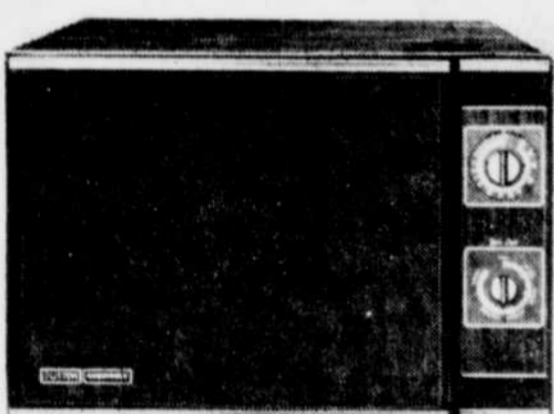
Puni pour avoir laissé mourir de faim son chat

KITCHENER (d'après PC) — Un homme qui a laissé son chat mourir de faim s'est vu imposer une probation de trois ans et ne pourra avoir en sa possession un animal domestique au cours de cette période.

John Koolstra, un concierge âgé de 35 ans, a dit à un responsable de la société protectrice des animaux qu'il avait gardé le chat dans une cage sans le nourrir parce qu'il avait peur de l'animal et qu'il voulait que se dernier s'affaiblisse de telle sorte qu'il ne pourrait pas le griffer.

Il a ajouté que c'était aussi une manière d'imposer une discipline au chat parce qu'il fouillait dans sa nourriture.

Maguire VENTE APRES INVENTAIRE



Modèle 1010 LITTON MOFFAT

- Système de cuisson EvenWave • Cuisson "Meal-In-One" • Minuterie de four de 35 minutes (2 vitesses) • Contrôle de four transistorisé Van-Cook • Réglage de dégivrage • Intérieur de 1,3 pi. cu. • Grille de four métallique réglable et amovible • Porte transparente étanche avec dispositif de déclenchement de sécurité • Tablette incorporée en céramique • Intérieur en acrylique facile à nettoyer • Éclairage intérieur du four • Signal sonore de fin de cycle de cuisson • Livré de cuisine "Meal-In-One" gratuit

499,82\$



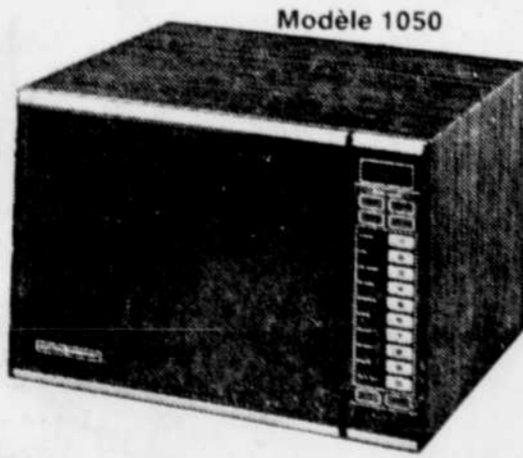
Modèle 1020 LITTON MOFFAT

- Système de cuisson EvenWave • Cuisson "Meal-In-One" • Minuterie de four de 45 minutes (2 vitesses) • Contrôle de four transistorisé "Van-Cook" • Contrôle température transistorisé "Van-Temp" • Réglage "anti-chaud" automatique • Réglage de dégivrage • Intérieur de 1,3 pi. cu. • Grille de four métallique réglable amovible • Porte transparente étanche avec dispositif de déclenchement de sécurité • Tablette incorporée en céramique • Intérieur en acrylique facile à nettoyer • Éclairage intérieur du four • Signal sonore de fin de cycle de cuisson • Livre de cuisine "Meal-In-One" gratuit

569,82\$

Enregistrez-vous pour le prochain cours de cuisson micro-ondes: 681-4124

LITTON MOFFAT



Modèle 1050

- Système de cuisson EvenWave • Cuisson "Meal-In-One" • Minuterie électronique de 99 minutes • Contrôle de four transistorisé Van-Cook • Contrôle de température transistorisé Van-Temp • Programmation de micro-ondes Memoromatic • Affichage numérique lumineux • Minuterie • Réglage "anti-chaud" automatique • Réglage de dégivrage • Intérieur de 1,3 pi. cu. • Grille de four métallique • Porte transparente étanche • Tablette incorporée en céramique • Intérieur en acrylique facile à nettoyer • Éclairage intérieur du four • Signal sonore de fin de cycle de cuisson • Livre de cuisine "Meal-In-One" gratuit

689,82\$



CUISINIÈRE MICRO-ONDES MOFFAT

1082

Modèle combiné

La cuisinière idéale, simple à utiliser, combinant un four à micro-ondes et un four classique. Pour une cuisson excellente... en moins de temps. Adaptez vos recettes préférées à ce mode de cuisson combiné et plus rapide, en vous aidant du livre de "cuisson combinée" inclus.

MOFFAT

430, av. St-Sacrement, Québec (coin boul. Charest) 681-4124

ON A COMPARÉ ET C'EST CHEZ MAGUIRE QU'ON A ACHETÉ

ANGELE BLANCHARD DOCTEUR EN OPTOMETRIE

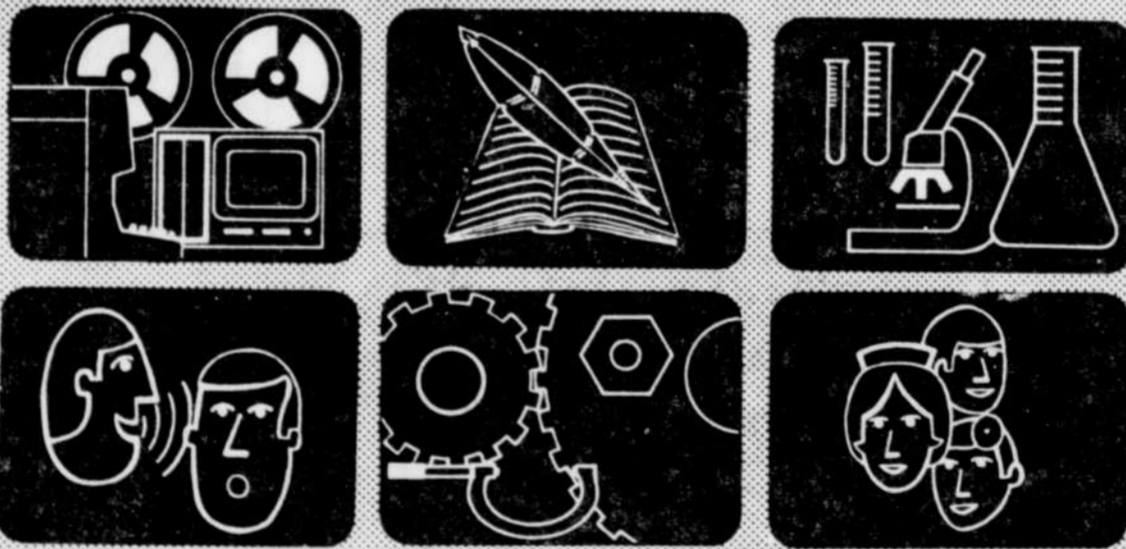
653-1969

- Examen de la vue (enfants/adultes)
- Rééducation visuelle
- Optique (verres de contact, lunettes)

950, de Bourgogne, Ste-Foy (Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)



commission scolaire Régionale de Tilly



INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1982-83

- En vertu du décret 2179-81 tous les élèves qui fréquenteront en 1982/83 une école de la commission scolaire régionale de Tilly doivent remplir le formulaire de demande d'admission et d'inscription avant le 1er mars 1982.
- Ce formulaire est rempli par les parents ou l'élève lui-même s'il est majeur.
- Dans toutes les écoles de la commission, l'inscription officielle aura lieu entre le 22 et le 26 février 1982. L'élève qui fréquente déjà une commission scolaire s'inscrit à cette école. L'élève de l'extérieur s'inscrit à l'école qu'il devra fréquenter l'an prochain.
- Chacune des écoles remettra aux élèves le formulaire d'inscription. Des formulaires sont également disponibles aux bureaux des services éducatifs (657-3081).
- Les élèves de niveau primaire passant au secondaire obtiendront des formulaires d'inscription auprès de l'école primaire qu'ils fréquentent.
- Pour tout renseignement supplémentaire: LES SERVICES ÉDUCATIFS: 657-3081

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, Pierre-R. Tremblay, avocat. Le 15 février 1982.

Écoles Secondaires

- | | |
|---|---------------------------------|
| BEAURIVAGE (St-Agapit) 888-3961 | L'AUBIER (St-Romuald) 657-2121 |
| LE CAMPUS (Ste-Foy) 657-3164 | LES ETCHEMINS (Charny) 832-4651 |
| LES COMPAGNONS DE CARTIER (Ste-Foy) 657-3252 | |
| KATIMAVIK (pour anglophones-Ste-Foy) 657-2121 | |
| PAMPHILE-LEMAY (Ste-Croix) 926-3205 | |

Construction: la CSN veut encore s'allier à la FTQ

par Pierre PELCHAT

Pendant que les syndicats de la construction ne peuvent s'entendre entre eux pour former un front commun dans le but de négocier le prochain décret, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, estime qu'une intervention gouvernementale telle que demandée par la FTQ pour assurer une représentativité syndicale à la table des négociations n'est pas la meilleure solution.

"Ce n'est pas une nouvelle loi qui va solutionner le problème", a-t-il déclaré, hier, à l'ouverture du conseil confédéral de la centrale

syndicale qui se tient à Québec.

M. Rodrigue a plaidé en faveur d'une reprise des discussions entre la CSN et la FTQ afin d'en arriver à une entente. "Nous déclarons, a-t-il dit, notre entière volonté de former un cartel avec la FTQ."

Au moment où l'on s'attendait à ce que la FTQ et la CSN concluent une alliance pour négocier dans la construction, les deux centrales syndicales n'ont pu constater leur désaccord après que la CSN eut demandé à la FTQ de ne pas faire de discrimination dans le placement des ouvriers. M. Rodrigue a rappé

que la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction prévoyait des dispositions permettant au gouvernement d'intervenir. Il a fait part du manque de volonté politique d'appliquer ces dispositions de la loi sur le placement.

A la FTQ, on s'oppose à signer un protocole d'entente qui stipulerait qu'aucune discrimination ne serait permise dans l'embauche des travailleurs de la construction. C'est le seul point qui achoppé dans les discussions intersyndicales.

Les dirigeants de la FTQ-construction es-

sentiment que la condition posée par la CSN n'est qu'une manoeuvre pour éviter de se rapprocher de la FTQ et ainsi perdre d'autres membres. "C'est pour ça qu'ils nous ont placés devant une condition inacceptable", a commenté le directeur général de la FTQ-construction, M. Jean-Paul Rivard.

Même si on se préparait à demander au gouvernement québécois de créer un nouveau cadre légal pour assurer une représentativité syndicale à la table des négociations, la FTQ-construction n'écarterait pas la possibilité de nouvelles

discussions avec la CSN.

Pour être représentative à la table des négociations, la partie syndicale doit avoir obtenu la majorité absolue des voix lors du vote d'allégeance des travailleurs de la construction. Or, aucune centrale n'a obtenu 50 pour 100 plus un. Une alliance intersyndicale s'avère donc nécessaire pour négocier.

Les résultats du vote d'allégeance ont donné la première place à la FTQ avec 46 pour 100, suivie du Conseil provincial avec 24 pour 100, de la CSN avec 19 pour 100 et de la CSD avec 10 pour 100.

Rodrigue traite Lévesque de "commis"

(D'après PC) — Le gouvernement Lévesque est devenu le "commis" de Trudeau parce qu'il veut vendre aux travailleurs québécois le plan fédéral de gel des salaires, affirme le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue.

A l'ouverture hier à

Québec d'une réunion de quatre jours du Conseil confédéral, M. Rodrigue a observé que le gouvernement québécois attaque violemment les travailleurs du secteur public, particulièrement depuis l'échec qu'il a essuyé à la dernière conférence

d'Ottawa.

Selon le président de la CSN, le gouvernement voudrait rendre ces travailleurs coupables de bénéficier de la sécurité d'emploi, de l'indexation des salaires et de la définition de leurs postes.

"Ces gains, a-t-il lancé aux quelque 150 délégués, ne sont pas l'effet des largesses de MM. Lesage, Johnson ou Bourassa, mais ce sont des acquis découlant de nos luttes syndicales."

"Faudrait pas que René Lévesque ou Jacques Parizeau nous reprochent maintenant d'avoir été efficaces au cours de la dernière décennie dans les luttes menées par nos centrales pour défendre les droits des travailleurs", a ajouté M. Rodrigue.

Il a exhorté ses militants à se mobiliser au cours des prochaines semaines contre le discours gouvernemental non seulement pour maintenir les pro-

grammes sociaux déjà existants, mais aussi pour les élargir dans la mesure du possible.

Les travailleurs devront aussi se mobiliser, selon lui, pour arracher de nouveaux gains dans le secteur privé, principalement au chapitre d'un plus grand accès à la syndicalisation.

C'est dans le but d'obtenir une large concertation des travailleurs sur ces points que M. Rodrigue et ses deux homologues des centrales FTQ et CEQ entreprendront bientôt une tournée provinciale qui aboutira à une grande manifestation de solidarité, le 3 avril, à Montréal.

Sommet économique
Par ailleurs, M. Gilles

Châtillon, directeur de l'organisme chargé d'organiser le sommet socio-économique projeté par le gouvernement, espère que ce sommet aboutira à la négociation de "trocs" entre les intervenants.

Ces "trocs" scelleraient le "compromis social" dont le Québec a besoin, estime-t-il.

"Les syndicats accepteraient d'échanger des clauses sociales (comme la syndicalisation) contre l'argent que le gouvernement n'a pas", a déclaré M. Châtillon. Il croit en outre qu'en décentralisant les relations de travail, le gouvernement pourra éviter les affrontements, qu'il considère le "danger le plus imminent".

UNIVERSITÉ LAVAL

Une bonne formation ça compte...

L'Université Laval contribue à la formation universitaire de la collectivité québécoise depuis déjà 130 ans.

On y poursuit maintenant des activités d'enseignement et de recherche dans plus de 125 disciplines ou champs d'études.

La souplesse, la variété et la qualité de ses programmes d'enseignement ainsi que sa tradition de recherche ont contribué à faire de l'Université Laval une grande université canadienne.

L'admission pour l'automne 1982, c'est le temps d'y penser

Dates limites de demande d'admission

Études de 1^{er} cycle

- 1^{er} mars pour les finissants des collèges
- 1^{er} mai pour les adultes et les étudiants des universités canadiennes
- 1^{er} juin pour ceux qui désirent s'inscrire à titre d'étudiant libre

Études de 2^e et 3^e cycles

- 1^{er} mai

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4

Téléphone: (418) 656-5916 (renseignements)
656-3703 (admission)

Cité universitaire, Québec, QC

Invitations de la CSN aux états généraux de la crise

Dans le cadre de sa tournée de mobilisation, le conseil central de la CSN tiendra samedi à Québec les états généraux de la crise.

Des invitations ont été lancées aux divers syndicats de la région, aux organismes populaires et à la population dans son ensemble pour venir discuter des effets de la crise économique et des avenues possibles pour s'en sortir.

Les états généraux de la crise se tiendront à l'édifice de la CSN, situé au 155 boul. Charest à Québec.

Dînez ou vous magasinez

Restaurants libre-service Eaton
À VOLONTÉ

Poisson et frites 3.25
vendredi, de 16h à 20h

Spaghetti 2.85
jeudi, de 16h à 20h

EATON

SOLDE DE 400 BALANCES de TAPIS et PRELARTS de 1^{re} qualité jusqu'à 50% de rabais + GRATUITE une CARPETTE 2' x 3' avec achat de 100\$ et plus

Tapis • préart • tapisserie
• céramique
carpettes • tenture • couvre-lit

TAPIS Simon inc. **expansol**

6, rue Trans-Canada ouest
Lévis, Québec
G6V 2Z2 — 833-4818
(à côté d'Ameublements Tanguay)

les experts en décoration

6^e VENTE ANNIVERSAIRE

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR ENFANTS

ENSEMBLE 3 PIÈCES \$199

(Correspond aux normes gouvernementales)

COMPRENANT:
• Couchette 20x54 po
• Commode 4 tiroirs
• Matelas à ressorts

ENSEMBLE 6 PIÈCES \$427

COMPRENANT:
• Tête de lit de 39 po
• Commode 4 tiroirs
• Bureau double
• Secrétaire
• Miroir
• Table de nuit

LIT CAPITAINE \$199
Offert en blanc ou en brun
MATELAS INCLUS (170x64)

ENSEMBLE MATELAS et SOMMIER 99⁸⁸
39x72 po. - REPOS

TÊTES DE LIT SIMPLE EN BOIS 19⁸⁸ ch
13 modèles seulement
Logement ergonomique, styles assortis, 39 pouces
UN SEUL BAS PRIX

LIT D'AUTO DOREL 24⁸⁸
8044-93

TRAÎNEAU de BÉBÉ 17⁸⁸
En bois massif avec lisse de métal

TABLE à LANGER 57⁸⁸
avec bain DOREL # 5000-11

ameublement le petit PRINCE inc.

AUCUN PRIX DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

Plusieurs échantillons de plancher vendus à prix très réduits.

Plan mise de côté • Visa • Master Charge • Plan budgétaire

LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES POUR ENFANTS À PRIX D'AUBAINE

245, 71^e Rue est, Charlesbourg
(Près Henri-Bourassa)
Livraison gratuite avec l'achat de \$50 et plus

628-3583

Rencontres sur la santé et la sécurité au travail

(PC) — Une tournée d'information visant à promouvoir la santé et la sécurité du travail a été mise sur pied conjointement par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), direction régionale de Québec, et l'Association paritaire de prévention pour la santé et la sécurité du travail (APPSST). Cette tournée d'information s'adresse aux travailleurs et aux employeurs de la région de Québec, de

tous les types d'entreprises et plus particulièrement à ceux qui oeuvrent au sein des petites et moyennes entreprises, ont indiqué hier les porte-parole des deux organismes impliqués. Les personnes qui participeront à l'une ou l'autre des cinq séances prévues entre le 22 février et le 4 mars pourront prendre conscience des objectifs et des programmes de la loi sur la santé et la sécurité du travail, adoptée en décembre 1979.

L'objectif premier de la loi 63 consiste à éliminer à la source même les dangers pour la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, a-t-on rappelé, de sorte que les rencontres porteront avant tout sur la prévention.

Ainsi informera-t-on les participants sur leurs droits et obligations dans ce domaine, soit notamment sur le "droit de refus" en vertu duquel un

travailleur peut refuser d'exécuter un travail qu'il estime dangereux.

Femme enceinte

Le retrait préventif de la femme enceinte, exposée à des matières chimiques dangereuses au travail, est un autre thème qui sera abordé lors de ces séances d'information, ont précisé les porte-parole.

Calendrier des rencontres

Les rencontres se tiendront respectivement à Québec (Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy), le 22 février; à Lévis (motel Rond-Point), le 23 février; à Montmagny (Place Le Germain), le 25 février; à Sainte-Marie de Beauce (La Seigneurie), le 2 mars; et à Saint-Georges de Beauce (motel Arnold), le 4 mars. — Chaque rencontre débutera à 13h pour se terminer à 17h.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266** OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Agents d'inflammabilité

Traitement : \$26 871 - \$30 280
N° de réf. : 82-NCRSO-CCA-01

Consommation et Corporations Canada
Direction de la sécurité des produits
Hull (Québec)

La direction de la sécurité des produits élabore des politiques, des lois et des programmes d'inspection régionaux et veille à leur mise en application, dans le but de déceler des produits de consommation qui présentent un danger, d'établir au besoin des règlements à cet égard et de faire en sorte que ces produits soient retirés du marché. Les principaux projets sont répartis entre trois divisions: la Division de la mécanique et de l'électricité, la Division de la chimie et de la biologie et la Division de l'inflammabilité.

Fonctions

Les fonctions qui leur incombent consistent entre autres à élaborer et à mettre en application des normes de sécurité, à répondre à des plaintes de consommateurs, à faire enquête sur des produits et à les mettre à l'essai ainsi qu'à élaborer le programme relatif à la sécurité des produits, en ce qui concerne les activités portant sur les produits inflammables.

Conditions de candidature

Détenir un diplôme acceptable d'une université reconnue, avec spécialisation en chimie, en génie chimique ou dans un domaine connexe.

Expérience en coordination et gestion de projets relatifs à un domaine approprié de la chimie, de l'ingénierie, de l'inflammabilité ou de la sécurité-incendie.

Exigences linguistiques

La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui, peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

N°s d'autorisation : 311-348-007, 008, 009

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante :
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below :

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Lise Lafontaine, Agent de dotation
Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Téléphone : (613) 593-5331, Poste 426
Date limite : le 5 mars 1982

Ingénieur électricien (deux postes)

Traitement : \$28 147 - \$31 770 par année
N° de réf. : 11-2859-2

Travaux publics Canada
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Offre des services de création de plans d'installations électriques pour des projets comportant notamment la distribution électrique, l'éclairage intérieur et extérieur et les devis descriptifs pour les ascenseurs. Les fonctions comportent la plupart des aspects des projets de génie électrique en passant par les rapports de praticabilité, la conception, la construction, les devis estimatifs et la prise de responsabilité pour le ministre client.

Conditions de candidature

Grade universitaire en génie électrique ou admissibilité au titre d'ingénieur électricien au

Canada, assortie d'une expérience de la conception dans la construction d'immeubles commerciaux, d'établissements et d'immeubles de l'industrie légère, y compris l'éclairage intérieur et la distribution électrique de l'immeuble. Une certaine expérience de la surveillance dans le domaine de la construction est souhaitable. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nota: L'un de ces postes vise une nomination à période déterminée jusqu'au 15 janvier 1985.

N° d'autorisation : 11-258-117 et 111-349-001

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Ingénieur régional des routes

Traitement : \$33 070 - \$37 033 par année
N° de réf. : 11-2772-2

Environnement Canada
Parc National Gros Morne
Rocky Harbour (Terre-Neuve)

Fonctions

Élabore, dirige et administre des programmes à long terme visant la planification, la conception, la construction et l'entretien des voies de communication des parcs nationaux et historiques; fait fonction de chargé de projet dans la mise en œuvre du programme quinquennal d'équipement routier pour une région donnée; offre un service consultatif à l'égard des parcs nationaux et historiques régionaux; offre des conseils techniques en circulation et des services internes de conception de routes et de terrains de stationnement.

Conditions de candidature

Grade universitaire en génie civil ou admissibilité au titre d'ingénieur professionnel au Canada. Vaste

expérience de la planification, de la conception, de la construction et de la gestion de différents types de projets routiers. Vaste expérience de la planification, de la mise en œuvre et du contrôle de programmes d'entretien de routes et de reconstruction. Vaste expérience de la surveillance d'autres ingénieurs chargés de programmes routiers. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nota: Il s'agit d'un poste à période déterminée devant prendre fin au 31 mars 1985.

N° d'autorisation : 141-358-100

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Ingénieur en conception et élaboration

Traitement : \$33 070 - \$37 033 par année
N° de réf. : 11-3136-1

Institut d'océanographie de Bedford
Pêches et Océans Canada
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Offre un service spécialisé de soutien à la solution de problèmes concernant l'équipement maritime mécanique et électrique. Conçoit, élabore, spécifie et modifie l'équipement. Participe à des projets scientifiques à l'Institut et en mer.

Conditions de candidature
Grade universitaire en génie électrique, mécanique ou maritime. Expérience de la conception et de la modification du matériel maritime. La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation : 111-355-003

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Tout renseignement relatif à ce concours est disponible en français et peut-être obtenu en écrivant à cette adresse:
Additional job information is available by writing to this address:

Ingénieur électricien.

Traitement : \$33 070 - \$37 033 par année
N° de réf. : 11-3135-1

Travaux publics Canada
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Offre un service spécialisé de création de plans électriques pour éventail de projets électriques liés à la construction de grands immeubles du secteur commercial et de terminaux maritimes. Offre un service consultatif et surveille le travail des conseillers et des entrepreneurs.

Conditions de candidature

Grade universitaire en génie électrique ou admissibilité au titre d'ingénieur électricien au

Canada. Vaste expérience de la création de plans électriques et de la construction dans les secteurs commercial et industriel. La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation : 111-355-007

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Chef, planification des secteurs et des emplacements

Traitement : \$36 172 - \$48 818 par année
N° de réf. : 11-2932-1

Environnement Canada
Parcs
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Coordonne la prestation de services pluridisciplinaires professionnels et techniques pour garantir la bonne marche des plans de gestion des parcs et des plans de secteurs et d'emplacements visant la mise en œuvre du Programme régional d'équipement; surveille et dirige le travail du personnel professionnel et technique chargé de la planification des études et des levés géodésiques des emplacements de la région; administre le programme régional de signalisation et l'atelier des écritures; offre directives et conseils sur le processus d'évaluation de l'environnement. Surveille le personnel.

Conditions de candidature

Grade universitaire en architecture paysagiste ou admissibilité au titre d'architecte professionnel au Canada. Vaste expérience de la direction, de la planification et de l'organisation du travail du personnel professionnel et technique chargé des services de planification et d'études architecturales paysagistes et des services de cartographie topographique aérienne et sur le terrain. Expérience de la mise en œuvre d'un programme de signalisation.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation : 112-018-001

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

C.M. Hutchinson
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-2169
Date limite : le 12 mars 1982

Ingénieur concepteur électricien et électronique

Traitement : \$28 147 - \$31 770 par année
N° de réf. : 11-2323-1

Institut d'océanographie de Bedford
Pêches et Océans Canada
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Conçoit, élabore et surveille la fabrication d'équipement électronique, électrique, électromécanique et autres équipements et systèmes connexes servant à la recherche océanographique; fait fonction d'ingénieur électricien conseil auprès de scientifiques et de techniciens.

Conditions de candidature

Grade universitaire en génie ou admissibilité au titre d'ingénieur professionnel au Canada. Expérience

de la conception, de l'élaboration et de la fabrication de matériel électrique, électronique et électromécanique; de la rédaction de plans techniques et de la gestion des projets qui en découlent. La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation : 111-299-009

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
Téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Chef, sous-section de recherche cartographique de l'atlantique

Traitement : \$27 902 - \$33 650
N° de concours : 11-2316-1

Pêches et Océans
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Fonctions

Diriger une sous-section de recherche cartographique chargée d'effectuer des études, de faire des recherches et de comparer diverses méthodes en vue de faire des recommandations, comparer des méthodes utilisées par le Service hydrographique du Canada avec d'autres méthodes employées ailleurs et examiner les méthodes du Service à la lumière des besoins des personnes qui ont à utiliser des cartes.

Conditions de candidature

Détenir un diplôme universitaire en géographie avec spécialisation en cartographie OU détenir un baccalauréat dans un autre domaine avec

spécialisation en cartographie et avoir déjà travaillé dans le domaine de la cartographie. Avoir déjà produit des cartes ou effectué des recherches cartographiques, et avoir quelques connaissances en informatique.

La connaissance de l'anglais est essentielle

N° d'autorisation : 111-275-002

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Brenda Firth, agent de dotation
à l'adresse ci-dessous
N° de téléphone : (902) 426-3960
Date limite : le 12 mars 1982

Direction générale de la dotation du bureau de district de la Nouvelle-Écosse
Commission de la Fonction publique du Canada
4^e étage, Immeuble de la Banque royale
5161, rue George
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1M8

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Biotechnologie: fonds de \$3,8 millions créé

par Claude TESSIER

Les conseillers de la politique scientifique au Québec — ils sont 20 — ont eu du mal hier à formuler l'avis qui sera acheminé dans quelques jours au nouveau ministre de la Science Gérard Godin sur le développement de la biotechnologie au Québec.

Siégeant en public à Sainte-Foy, ils sont tombés d'accord sur la création d'un fonds de \$3,8 millions pour le développement des connaissances et des ressources humaines en matière de biotechnologie, mais sur les moyens pour faire le transfert technologique, les avis étaient nuancés.

La biotechnologie est l'art de faire travailler les microbes pour la production de biens et de services; elle connaît

une vogue mondiale. C'est l'avenir, dit-on, et au Canada, une surchère a déjà commencé entre les provinces sous l'oeil du gouvernement fédéral qui veut la contrôler. On anticipe déjà des conflits politiques.

Le gouvernement du Québec a proposé des investissements de \$60 millions d'ici cinq ans dans ce domaine. Sollicité de donner un avis, un groupe de travail du conseil sous la présidence de Mme Rita Dionne-Marsolais, de la Société générale de financement, a proposé une société d'investissement dans laquelle cinq partenaires, où figurent des sociétés d'Etat, s'engageraient dans un capital de risque de \$25 millions afin de développer la bio-industrie.



M. Michel Normandin, président du Conseil de la politique scientifique du Québec: "Nous espérons qu'à l'occasion de la prochaine séance publique du conseil, qui aura lieu le 2 juin au Saguenay — Lac-Saint-Jean, des secteurs autres que les mieux scientifiques feront connaître leurs vues sur la science au Québec."

Un des objectifs visés est d'empêcher que les retombées de la recherche québécoise fuient par le truchement des multinationales.

Un conseiller, M. Charles Théroult, vice-président de Bell Canada, préfère la création d'un consortium semblable à celui qui existe au Québec pour le développement d'une autre industrie de pointe, l'industrie de l'hydrogène, le carburant du 21e siècle. Un autre moyen de transfert de la biotechnologie serait aussi des rabais fiscaux aux entreprises qui se lanceront dans ces nouvelles industries.

Une de ces industries les plus prometteuses au Québec sera l'utilisation des liquors rejetés par les usines de papier et qui pourraient, par des

micro-organismes, être converties en nourriture pour les animaux.

Le directeur général de "Québec Science", M. Jean-Marc Gagnon, a appelé que le conseil

avait eu peu de temps pour étudier un sujet aussi complexe et pour formuler un avis. Néanmoins, puisque l'avis a été demandé, il sera donné avec les réserves

qui s'imposent. Une partie du public a suivi le débat avec intérêt notamment le président de l'Institut Armand-Frappier de Montréal, M. Aurèle Beaul-

nes, où les recherches en biotechnologie de \$4,8 millions par an sont en cours. Il a indiqué que d'autres dimensions devront être étudiées dans ce vaste projet.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés à l'adresse dans ces pages sont réservés aux hommes et aux femmes.

647-3266

ASSISTANT(E) DENTAIRE DIPLOMÉ(E)
— St-Augustin
— Pour clinique dentaire
878-2740

Deuxième carrière CONSEILLER(E) EN EPARGNE

Vous avez:
— Déjà acquis une expérience des affaires.
— Le goût d'en faire profiter la population en général.
— Un intérêt marqué pour l'épargne et les placements.
— Le désir d'être autonome.

Nous pouvons vous aider à atteindre votre objectif.

La Caisse d'Établissement de Québec
2406, Quatre-Bourgeois
651-7155
M. François Pigeon

CREATIONS DAISYFRESH INC.

Occasion de faire carrière dans la vente.

Le (la) candidat(e) devra:

- désirer se joindre à une équipe de vente dynamique
- être prêt(e) à relever un défi avec succès
- posséder au moins 2 ans d'expérience dans la vente
- être prêt(e) à se déplacer sur son territoire

Nous offrons à ce (cette) candidat(e):

- un programme de formation
- un système de rémunération attrayant avec commissions et bonus périodiques
- un programme de perfectionnement de vente continu
- de nombreuses chances d'avancement

Faites parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:

M. Paul Tellier
Gérant régional
CREATIONS DAISYFRESH INC.
450, rue Dorchester sud
Québec, Qué. G1K 7P1

DIRECTEUR SERVICE DE RECHERCHE BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Le poste:
Sous la direction générale du Bibliothécaire parlementaire, le titulaire planifie, organise et dirige les services de recherche pour les parlementaires, les comités et les associations parlementaires. Le directeur est aussi responsable de la bonne promotion du service en maintenant un contact direct avec les parlementaires, les présidents de comités et les chefs de délégations. Le Service est multidisciplinaire et comprend plus de 80 professionnels et employés de soutien répartis en 4 divisions - Économie, Droit et gouvernement, Science et technologie, et Affaires politiques et sociales. Les attachés de recherche préparent des études, participent, sur demande, à des séances d'information et de consultation avec des individus et des comités, résument et analysent des témoignages, rédigent des rapports, et aident généralement aux délibérations des comités et à l'interrogatoire des témoins.

Qualifications:
Diplôme de deuxième cycle approprié d'une université reconnue ou l'équivalent, tel un diplôme d'une école canadienne de droit et être membre d'un Barreau provincial. Connaissance approfondie du régime gouvernemental canadien. De nombreuses années d'expérience administrative à un niveau supérieur directement en rapport au poste, leadership reconnu et capacité à diriger, excellentes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles et habileté à planifier, mettre en oeuvre et maintenir les activités d'un service. De l'expérience dans une organisation de recherche et la connaissance des affaires publiques sont des atouts importants. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Traitement: \$41,180 - \$47,000 selon les qualifications (présentement à l'étude).

Faire parvenir sa demande avec un curriculum vitae détaillé et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de trois références professionnelles, au:

Directeur Service de l'administration et du personnel Bibliothèque du Parlement Edifices du Parlement OTTAWA (Ontario) K1A 0A9

au plus tard le 8e jour de mars 1982.

Prière de mentionner le numéro du concours: 82-R-01.

Les chercheurs sont invités à s'impliquer plus qu'ils ne le font

Les universités québécoises qui ont reçu \$100 millions en subventions et en contrats de recherches en 1980 — soit une moyenne de \$15,500 par chercheur — ont passé "au bat" une fois de plus, hier! Celui qui a passé le savon est le président du Conseil

des universités, M. Jacques L'Écuyer, qui a fait l'état de la question de la recherche universitaire à la demande du Conseil de la politique scientifique siégeant en public pour la deuxième fois depuis septembre dernier.

M. L'Écuyer a dit ni

plus ni moins qu'il est temps de repenser en profondeur, avec imagination et réalisme, la question de l'implication socio-économique de la recherche universitaire. Les chercheurs doivent s'intéresser beaucoup plus aux problèmes de leurs milieux qu'ils ne le font actuellement.

Le Conseil de la politique scientifique a identifié 17 priorités

Une cinquantaine de personnes, principalement des scientifiques, ont assisté hier à Sainte-Foy à une séance publique de cinq heures et demie qu'a tenue le Conseil de la politique scientifique du Québec.

La première séance publique avait eu lieu à l'automne à Montréal et la prochaine aura lieu en juin au Saguenay — Lac-Saint-Jean afin de permettre au public de faire connaître ses opinions sur l'état et les besoins scientifiques au Québec.

L'ordre du jour d'hier comportait le point sur la recherche universitaire et un avis sur la bio-technologie au Québec.

Le président Michel Normandin a dit que le conseil s'était engagé maintenant dans l'identification des priorités du système scientifique.

Le conseil a opté pour une opération portant d'abord sur l'activité économique, comportant une composante scientifique élevée, et susceptible de connaître une forte croissance au cours des prochaines années.

Voici les 17 secteurs d'activités qui feront l'objet d'analyses plus poussées: les accumulateurs énergétiques, l'agro-alimentaire, la biotechnologie, la conception et la fabrication assistée par ordinateur, l'énergie de la biomasse, la fusion nucléaire, l'hydrogène, l'informatique, la métallurgie de pointe, les méthodes de construction, la micro-électronique, les produits pharmaceutiques, la robotique, les technologies électroniques, la télématique, l'utilisation des résidus du bois et les véhicules électriques.

rotac électronique inc.
2573, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 653-7768

le son au naturel

B&W DM-14
900,00\$ LA PAIRE

CORRECTION Woolco

Dans notre cahier publicitaire "Jours mirabolants" inséré dans le journal d'hier, il s'est glissé une erreur.

En page 1, vous avez lu:

RABAIS DE 80\$
Machine à laver automatique, 4 cycles, 1 vitesse
Prix courant Woolco, chac.: 549,98\$ **469,98\$**
Prix spécial Woolco:

Vous auriez dû lire:

RABAIS DE 50\$
Machine à laver automatique, 2 cycles, 1 vitesse
Prix courant Woolco, chac.: 519,98\$ **469,98\$**
Prix spécial Woolco:

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.

NOUVEAUTÉS ZENITH '82

VC1600 Viseur électronique • Objectif zoom 6x combiné avec macro-foyer • Réglage automatique du diaphragme • Microphone incorporé • Écouteur pour contrôle du son • Bouton enregistrement visio-sonnet • Voyants d'alarme - sur le viseur - indiquant les pointes, l'équilibre des blancs, la forme d'onde, le déroulement du ruban et le niveau de la lumière • Adaptateur C.A. (facultatif)

En exclusivité chez A. Cloutier

VR9775PT • PROFIL SURBAISSÉ • Trois têtes de lecture plutôt que deux • Chargement par l'avant • Télécommande sans fil infrarouge • Repérage à 15 fois la vitesse normale • Sélecteur électronique à 14 positions • Index électronique avec indicateur de repérage • Raccord direct à la caméra

VR800 • Super compact, léger (11,5 lbs) • Enregistrement sur Beta II et III • Lecture en vitesse Beta I, II et III • Touches de commandes sensibles • Effets spéciaux en marche avant ou arrière (repérage d'images rapide, ralenti, arrêt sur image) • Compteur de ruban électronique • Détecteur d'humidité • Raccord direct à la caméra

VR8500PT • TOUCHES DE COMMANDES SENSIBLES • Sélecteur électronique à 14 positions • Minuterie 24 heures • 5 heures d'enregistrement en Beta III • Repérage d'images rapide • Commande de pause • Compteur de ruban

Prix spécial A. Cloutier

Spécial 870\$

● Le vrai spécialiste du vidéo et de la couleur à Québec
● Toujours 5 électroniciens à votre service

A. Cloutier
RADIO T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy - 527-8123

Les deuxièmes meilleurs

A l'Office de recrutement de la fonction publique

Surabondance de dossiers de professionnels



LE MONDE DES FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

C'est à la "pochetée" que les dossiers des professionnels du gouvernement, se présentant aux examens de changement de grade ou d'avancement de classe pour monter d'un cran dans l'échelle salariale, sont arrivés depuis janvier à l'Office de recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique.

On travaille présentement à dépouiller cet abondant courrier de près de 2.200 correspondants. Environ 1.400 d'entre eux, membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, "étrangleront" le nouveau concours d'avancement de grade qui suppose

désormais la présentation d'un dossier de réalisation professionnelle.

Cela explique la teneur, un peu particulière, des documents reçus ces temps-ci par l'office: certains envoient des "scrap books" faisant état de leurs réalisations, d'autres des dossiers de trois pouces d'épaisseur... le tout en trois copies. Tant et si bien qu'il a fallu emprunter du personnel.

Les classeurs n'étaient pas assez grands pour contenir toute cette paperasse.

Le seul dépouillement de cette correspondance qui se poursuit présentement devait requérir les services de six employés de soutien

durant une période de près de trois semaines.

On sait que près de 3.000 professionnels étaient susceptibles de se présenter à ces concours et examens par suite du "dégel" de ces procédures à l'automne.

Sur un pied de guerre

Pendant que le personnel de bureau est sur un pied de guerre, on achève de recruter les équipes de personnes qui évalueront cette masse impressionnante de dossiers et qui jugeront les professionnels qui se présentent à l'avancement de classe.

D'ici la fin de la semaine, on aura recruté les quelque 500 personnes, membres du personnel supérieur, qui évalueront tout ce beau monde.

On a estimé qu'il faudrait une demi-journée, en moyenne à chaque évaluateur, pour examiner chaque dossier présenté à l'examen

d'avancement de grade. Les équipes seront composées de deux évaluateurs. Chaque équipe examinera de 10 à 15 dossiers.

D'après M. Serge Métivier, responsable de la tenue de ces examens à l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique, il a été assez facile de recruter les évaluateurs, en raison du nombre relativement restreint de dossiers qu'on a décidé de consacrer à chacun d'eux.

Tout ce travail en cours réclame toutefois des efforts de coordination impressionnants: les évaluateurs doivent concilier leurs obligations de travail, les contraintes de leur "agenda".

L'opération qui se soldera par une amélioration du sort de nombreux professionnels (des hausses de traitement annuel allant de \$1.500 à \$2.600) et sont attachées ayant un effet rétroactif pouvant aller jusqu'à deux ans) entraînera des coûts importants, ne serait-ce qu'en temps de travail: temps des

professionnels qui ont "monté" ces dossiers, de leurs supérieurs qui les ont validés et de ceux qui les jugeront.

Jusqu'ici, l'échéancier de cette opération complexe a été presque respecté. On n'a pas plus d'une semaine de retard, estime M. Métivier, par rapport au calendrier prévu.

Cela pourrait se corser, toutefois, au moment de l'évaluation, surtout si l'étude des dossiers n'est pas suffisante pour se faire une idée sur les performances des professionnels et si on doit se prévaloir de l'entrevue orale, étape qui est facultative dans ce processus.

Bernard Dagenais à l'éducation

Nouveau départ important du ministère des Affaires intergouvernementales: M. Bernard Dagenais, qui était directeur des communications à ce ministère, vient d'être nommé directeur des

communications du ministère de l'Éducation. En passant à l'Éducation, il hérite de l'un des "gros" services des communications du gouvernement et laisse derrière lui un poste pour lequel la convoitise commence déjà à se manifester...

M. Dagenais, diplômé en sciences sociales (Montréal) et en communications (École pratique des hautes études, Paris), a acquis une expérience vaste en communication à divers postes: il a été journaliste au Journal de Montréal et à La Patrie, attaché de presse à l'Expo 67 au pavillon du Québec, agent d'information à l'OIPQ à la délégation du Québec en France, conseiller technique à l'organisation des Jeux olympiques de Montréal. Il a occupé des postes de direction aux ministères des Communications, au Conseil supérieur de l'Éducation, aux ministères de l'Énergie et des Ressources et des Affaires intergouvernementales.



Le ministre Marois a pressé les syndicats et les patrons de redresser la situation sur le chantier du gazoduc Trans-Québec et Maritimes, faute de quoi le gouvernement du Québec y verra lui-même.

La violence sur le chantier du gazoduc Marois menace de s'en mêler

(D'après PC) — Le ministre québécois du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois, a menacé hier les patrons et les syndicats d'une "action rapide" si ceux-ci ne parvenaient pas bientôt à faire cesser la violence et l'intimidation sur les chantiers du gazoduc Trans-Québec et Maritimes, au nord de Montréal.

L'un des incidents auxquels faisait allusion le ministre s'est produit en fin de semaine quand des dommages de \$40.000 avaient été causés à l'équipement sur le chantier.

Le ministre n'a pas précisé aux journalistes quelle forme prendrait l'action dont il faisait mention, se bornant à déclarer que l'Assemblée nationale existait pour faire face à de telles situations. Dans une lettre qu'il faisait parvenir aux groupes concernés, il déclare que l'atmosphère sur le chantier "a atteint un point de détérioration qui ne peut plus être toléré".

L'intimidation, la violence, la discrimination dans l'embauche et une violation systématique des lois et règlements régissant le secteur de la construction sont devenues monnaie courante sur le chantier, écrit-il.

"Si la situation en ce domaine n'est pas immédiatement corrigée par l'action collective à laquelle je vous convie, le gouvernement devra unilatéralement et très rapidement poser les gestes nécessaires pour que cessent définitivement de telles irrégularités."

Arrestations à la section 144

Trois membres de la section 144 du Syndicat uni des plombiers, section mise sous tutelle par le gouvernement voilà quelques années, ont été arrêtés et accusés par les policiers à la suite des incidents survenus sur le chantier.

Les trois individus faisaient partie d'un groupe dissident qui réclame des élections à l'intérieur de la section 144, ce à quoi se refuse le tuteur de la section, Me Beaudry, qui considère que "le régime de terreur, l'armée de Desjardins", n'a pas encore été mis en échec. La police a refusé de confirmer cette hypothèse mais l'un des trois inculpés est le frère d'un des chefs des dissidents, Jean-Claude Sureault.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec procédait, tard hier soir, à l'arrestation de d'autres personnes relativement à cette affaire. Les personnes arrêtées devaient comparaître ce matin au palais de justice de Joliette.

11.00 DE RABAIS LE M² SUR NOTRE MOQUETTE À SUCCÈS "STAR SUPREME"

Une réussite, la moquette en polyester "Trevira" de Burlington

Fabriquée exclusivement pour Eaton, "Star Supreme" est notre moquette la plus en demande depuis près de quatre ans. Pourquoi ce succès? C'est une des plus remarquables moquettes que nous ayons en stock puisqu'elle répond à vos exigences en ce qui a trait à la qualité: confort, apparence grand luxe et durabilité accrue.

- L'épaisse peluche de polyester "Trevira" imite l'aspect de la laine.
- Vous pouvez vous fier à la robustesse de cette moquette, car les mâches ont été solidement torsadées sur un endos de jute afin de résister pendant des années à l'usure, même dans les escaliers.
- Traitée au "Zepel", notre moquette gardera sa splendide apparence tout en nécessitant un entretien minimal.
- Elle est non allergène, antistatique et antimites. Livrée en rouleau de 3.66 m de largeur environ, facile à découper.

Eaton vous invite à une démonstration du **four micro-ondes Panasonic** les jeudi et vendredi 18 et 19 février, de 6:00 P.M. à 9:00 P.M.
Eaton aux Galeries de la Capitale le samedi 20 février de 10:00 A.M. à 4:30 P.M.
Eaton Place Ste-Foy

Vous pourrez assister aussi à une démonstration du **four micro-ondes Toshiba**, les jeudi et vendredi 18 et 19 février, de 6:00 P.M. à 9:00 P.M.
Eaton Place Ste-Foy le samedi 20 février de 10:00 A.M. à 4:30 P.M.
Eaton aux Galeries de la Capitale.

Prix courant Eaton 30.95

19⁹⁵
le m²

Choisissez parmi 13 couleurs

Étain, cognac, chèvrefeuille, bleu Oxford, sable drosse, beige dune, beige Frisco, brun cèdre, brun de biche, vert eau de mer, coquille d'amande et noix cendrée.

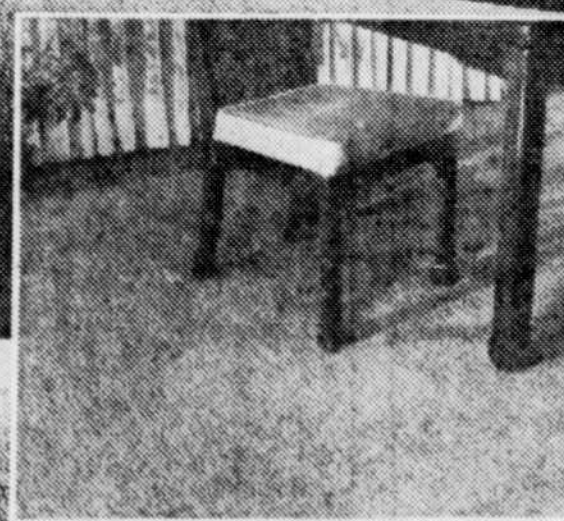
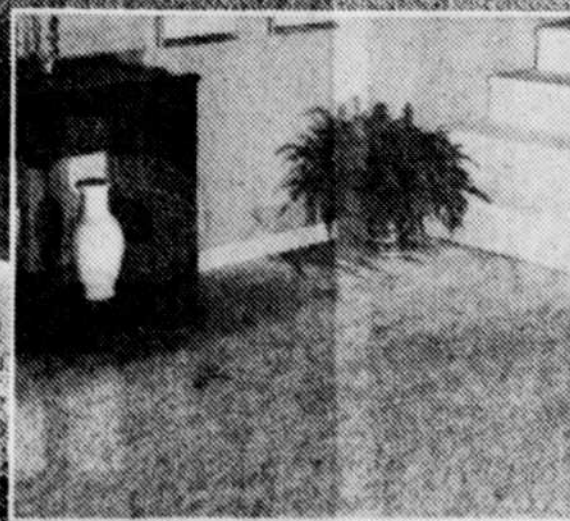
Thibaude "Reliance" en mousse de caoutchouc également vendue.

Prix courant Eaton 3.99 3¹⁹ le m²

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale.

Rayon 272 —

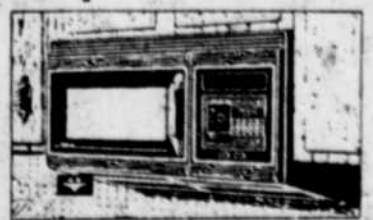
Achats en personne seulement.



CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 17 février en page G-8 de ce journal. L'article aurait dû se lire comme suit:

FOUR A MICRO-ONDES Hotpoint Modèle SC-410



Convertible, touches électroniques, tableau d'affichage numérique, dix niveaux d'énergie, ventilateur à 2 vitesses, éclairage pour la surface de cuisson, cavité du four très vaste. Couleur amande disponible.

PRIX CYCLONE

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.

GASTON

Levesque
INC.

100, rue Chabot • 250, rue Rousseau
• 101, rue Beaucauge, Ville Vanier — 683-3471

EATON